



St.G.s/C  
Saint-Georges-sur-Cher

#57

Bulletin Municipal  
n°57 / Décembre 2024

# MEILLEURS VŒUX pour 2025



Jacques Paoletti et toute l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025 et vous invitent à la cérémonie des vœux qui se tiendra vendredi 10 janvier 2025 à 19h à la Salle des Fêtes

# / Sommaire

## INFOS COMMUNALES

4	Finances
6	Grands Projets
8	Bâtiments communaux
8	Voirie
9	Commerce-artisanat
10	Solidarité et action sociale
12	Enfance, jeunesse et vie scolaire
14	Environnement et cadre de vie
16	Patrimoine
17	Autres infos communales
20	Dossier Sécurité
21	Bibliothèque

## INFOS TERRITORIALES

23	Communauté de communes Val-de-Cher-Controis
24	SIAEP Val-de-Cher
25	SMIEEOM Val-de-Cher
24	SIAAM (Syndicat d'Assainissement)
26	Nouvel Espace du Cher

## REPORTAGE

27	Les secrets de la restauration de la cloche historique de 1864
----	--

## ASSOCIATIONS

30	Liste des associations
31	Comité d'Animation, P'tit Coup de Pouce
32	L'Âge d'Or, Ateliers de Musique
33	Centre de secours, Secours Populaire Français, Refuge d'accueil chez Nini
34	Les Ti'Moun, Écolegram, Le Souffleur Endormi
35	La Loup-Barde, UNC-AFN
36	Les Dragons de Saint-Georges, Tennis de table, Judo Club
	La Plume Tourangelle, Tennis Club

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Permanence des élus

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 02 54 32 30 19.

Directeur de la publication : Jacques Paoletti  
Rédaction / Documentation : Sabine Martin  
et les membres de la Commission Communication  
Conception & réalisation :  
Flamingo Communications / flamingo.fr  
Photographies : Droits réservés, reproduction interdite  
Mairie de Saint-Georges-sur-Cher  
15 rue de Verdun 41400 St-Georges-sur-Cher  
Tél : 02 54 32 30 19  
E-mail : contact@mairiestgsc.fr  
www.saintgeorgessurher.com



## CHERS HABITANTS,

Tous les élus du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2025. Qu'elle soit pour vous et tous vos proches, une année sereine portée par la meilleure santé.

Au niveau national et international, la situation politique, sociale et économique est préoccupante. Les entreprises manquent de visibilité et le risque de défaillance augmente. L'endettement de notre nation a atteint un niveau historiquement élevé. Irrémédiablement, les effets vont se faire sentir sur les services publics, le pouvoir d'achat déjà mis à mal, la compétitivité de la France. Et les collectivités vont devoir à nouveau contribuer, si cela reste encore possible, au redressement des comptes de l'État.

Le contexte international n'est guère plus réjouissant tant les conflits se multiplient, à nos portes et ailleurs dans le monde. Les conséquences d'un climat dérégulé interrogent et inquiètent.

Enfin, le repli sur soi, les écrans et les réseaux « sociaux » artificialisent la vérité et notre quotidien, alors même qu'il devient urgent d'être unis, solidaires et de participer aux efforts nécessaires pour un monde meilleur.

À notre échelle, celle de notre commune, nous semblons éloignés de ce qui fait cette actualité. Pourtant, nous observons déjà à l'école une augmentation du nombre d'enfants traités pour des troubles du comportement. Ces situations amènent parfois à des situations de violence que nous ne connaissons pas et qui perturbent l'environnement serein que nous devons maintenir à l'école et dans notre commune. Souvent démunis face à ces détresses, nous devons néanmoins tous ensemble comprendre ces manifestations agressives qui tendent à se multiplier au sein de notre société et apporter des réponses durables car nous avons la responsabilité de forger les futures jeunes générations qui conduiront la France et nos communes vers l'avenir.

Cet éditto ne se veut ni béatement optimiste ni excessivement pessimiste. Je tente de dresser un constat objectif afin de déterminer avec mon conseil municipal les actions à conduire à l'échelle de notre belle commune. L'année qui s'achève a montré à nouveau un fort investissement, sur de nombreux sujets qui vous concernent tous. C'est la preuve que Saint-Georges poursuit son développement et que ses capacités financières le lui permettent encore.

Nos partenaires historiques ont conduit également des projets importants sur notre commune. Le Département rénove le pont entre Chissay et Saint-Georges ; la Communauté de Communes Val-de-Cher - Controis poursuit le développement de la zone d'activités du Clos de l'Azuré en réalisant une belle pépinière d'entreprises qui permettra l'accueil de nouveaux porteurs de projets dans les mois à venir ; Loir et Cher Logement assure la construction des 12 habitations adaptées au grand âge et aux personnes à mobilité réduite.

L'année qui s'ouvre promet d'être tout aussi riche en projets, que nous aurons à cœur de mener pour vous et avec vous. Que 2025 soit une année de réalisations collectives et de moments partagés. Qu'elle apporte à chacune et chacun de vous bonheur et prospérité.

Paix et santé !

# / Édito



JACQUES PAOLETTI

Maire



# • Infos communales •

## FINANCES

La commune dispose à fin 2023 d'une situation financière saine, malgré un contexte d'inflation, notamment grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées, à un niveau d'endettement redevenu satisfaisant. La commune bénéficie ainsi d'excédents budgétaires importants.

L'année 2024 a été un peu plus mesurée en dépenses d'investissement, même si des actions notables ont été observées, en particulier sur les sujets voirie ou rénovation des équipements structurants. Les projets pressentis pour les années à venir vont nécessiter des moyens financiers importants.

Les travaux de construction de l'école de musique et du dojo représentent un investissement significatif, d'un montant prévisionnel de 2,5 M€ HT. La commune prend en charge la dépense pour l'école de musique (1,1 M€ HT) et la Communauté de Communes celle pour le dojo (1,4 M€ HT). Des subventions ont été attribuées pour l'école de musique. Elles vont nous permettre de limiter le recours à l'autofinancement et à l'emprunt (260.000 € du Département de Loir-et-Cher, 240.000 € de l'État, 100.000 € du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais. Ces subventions représentent près de la moitié de l'opération).

Le projet Camping va quant à lui être recalibré financièrement pour que nous puissions espérer porter cet investissement dans les années à venir.

Bien évidemment, les opérations de restructuration de nos voiries vont se poursuivre et nous devons également consacrer des moyens importants pour entretenir notre patrimoine. En parallèle, nous portons toujours l'ambition de requalifier les anciens bâtiments vacants pour assurer une offre commerciale et en petits logements de centre bourg, à l'image du projet récent des Docks du Centre.

### Résultat de clôture du Compte Administratif 2023

Budget général de la commune

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULÉ
DÉPENSES	1 957 918,62 €	955 578,70 €	2 913 497,32 €
RECETTES	2 666 870,69 €	654 542,67 €	3 321 413,04 €
<b>SOLDE EXÉCUTION CUMULÉ *incluant les excédents 2022</b>			<b>1 455 395,90 €</b>

### Zoom sur les recettes et dépenses de fonctionnement

Budget général 2023

#### Dépenses de fonctionnement 2023

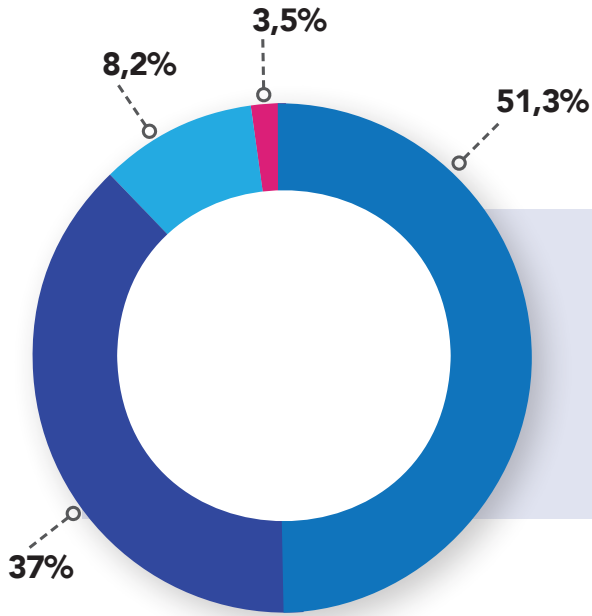
	MONTANT
CHARGES GÉNÉRALES	739 969,08 €
CHARGES DE PERSONNEL	870 878,87 €
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	52 759,32 €
AUTRES CHARGES	243 475,18 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	50 836,17 €
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 957 918,62 €</b>

#### Recettes de fonctionnement 2023

	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	1 367 049,60 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	987 606,95 €
PRODUITS DES SERVICES	219 014,45 €
DIVERS	93 199,69 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 666 870,69 €</b>



Discussion budgétaire en Conseil Municipal

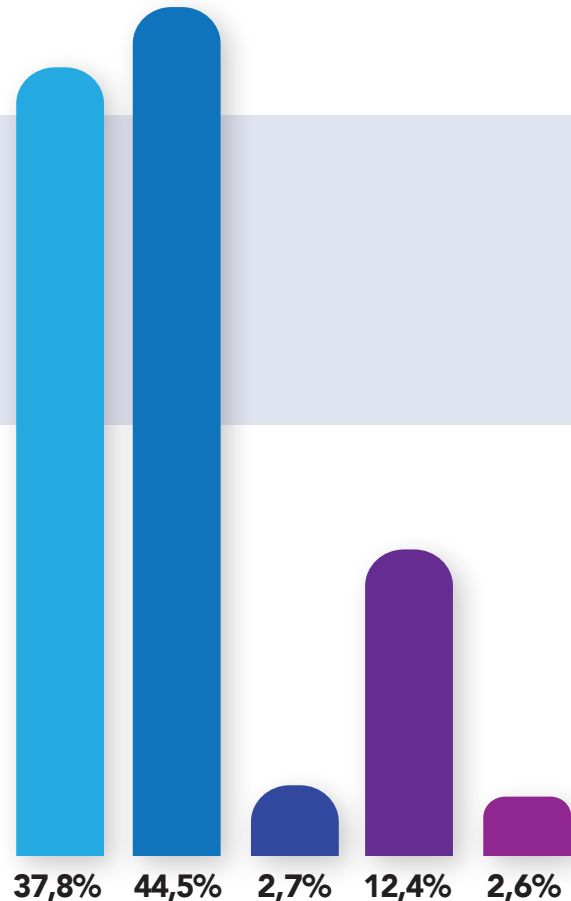


Répartition des recettes de fonctionnement  
Budget général de la commune 2023

- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits des services
- Divers

Répartition des dépenses de fonctionnement  
Budget général de la commune 2023

- Charges générales
- Charges de personnel
- Intérêts des emprunts
- Autres charges
- Opérations d'ordre



## GRANDS PROJETS

Saint-Georges continue de s'engager dans de grands projets pour répondre aux besoins croissants de ses habitants et améliorer leur qualité de vie. Ces initiatives visent à moderniser les infrastructures, dynamiser l'économie locale ou promouvoir un développement durable. En investissant dans l'avenir, nous assurons une croissance harmonieuse et pérenne pour notre commune.

### Assainissement

Avec le syndicat d'assainissement, le SIAAM, nous avons décidé d'étendre le réseau des eaux usées sur le secteur des Raimbaudières. Vous le savez, notre commune s'est fortement développée ces vingt dernières années, sans que les réseaux d'assainissement le soient à proportion. C'est un fait.

Ces opérations d'extension représentent aujourd'hui des coûts importants qui ne nous permettent pas de réaliser des projets de grande ampleur. Aussi, nous devons lisser les travaux sur plusieurs exercices budgétaires.

Après une enquête auprès de la population concernée, le secteur des Raimbaudières va donc être étendu et plusieurs dizaines de maisons seront raccordées au réseau collectif. L'entreprise Henot TP a été retenue pour réaliser ces travaux.

Inévitablement, des contrariétés de circulation se manifesteront et nous vous remercions par avance de votre compréhension.



### École de musique et Dojo

Qu'il est long le temps nécessaire à rendre concret des projets ! Valider le principe en conseil municipal, définir les besoins avec les acteurs, retenir un architecte, instruire le permis de construire et disposer des autorisations, sélectionner les entreprises de travaux, démarrer puis réceptionner le chantier, et enfin inaugurer !

Plusieurs mois de procédures préalables. C'est la vie d'un projet et il faut l'accepter. Notre projet mutualisé d'école de musique et de dojo communautaire n'y échappe pas.

Le terrain qui va accueillir ce futur équipement structurant a été aménagé. Les vieux ensembles immobiliers ont été démolis après désamiantage.

A l'heure de la rédaction de cet article, les entreprises n'étaient pas encore toutes retenues. En effet, nous avons été dans l'obligation de procéder à des négociations plus importantes que prévues afin d'optimiser la dépense finale. Dépense finale qui sera amoindrie grâce aux subventions importantes de la Préfecture, de Département de Loir et Cher, du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais et de notre Communauté de Communes Val-de-Cher - Controis. Qu'ils en soient remerciés.

Toutefois, les premiers jours de l'année 2025 amorceront les travaux de ce projet légitimement attendu par nos musiciens et nos judokas.





## GRANDS PROJETS

### Zone d'activités le Clos de l'Azuré

Pour notre Communauté de communes Val-de-Cher - Controis, le développement économique reste une priorité ! L'aide à l'investissement mobilier et immobilier permet aux entreprises de notre secteur de profiter d'un accompagnement fort pour consolider leurs activités.

L'aménagement des zones d'activités reste donc la première action de notre Communauté. Ainsi, après avoir agencé la zone du Clos de l'Azuré à la sortie de Saint-Georges, après les premières installations d'entreprises privées de ces derniers mois, la Communauté a décidé de construire une pépinière d'entreprises en bordure de la route départementale 976. Idéalement situé et visible, ce bâtiment imposant de 1 000 m<sup>2</sup> permettra l'accueil de porteurs de projets qui ne souhaitent pas investir immédiatement dans l'immobilier. Ainsi, trois cellules de 360 m<sup>2</sup> chacune (avec 95 m<sup>2</sup> de mezzanine en sus) seront louées via des baux commerciaux pour un montant prévisionnel de 2 000 €HT/mois. Il sera ensuite possible aux locataires d'acheter leur cellule.

Cette pépinière montre notre désir d'accroître l'offre commerciale et artisanale sur notre commune car, tout comme notre Communauté, nous avons l'ambition de participer au nécessaire développement économique, socle essentiel au dynamisme territorial.



### Aménagement du site footballistique

Notre équipe de football de Saint-Georges, l'USSG, progresse chaque année, et le nombre de licenciés augmente significativement. Il était donc nécessaire de procéder à des travaux visant à sécuriser le site autour du stade d'honneur et à rénover le terrain d'entraînement.

Ainsi, une clôture et des bornes en bois (dépense de 9.000 €) permettent aujourd'hui de dissocier les flux de circulation entre piétons et voitures. Les spectateurs peuvent profiter des matchs en toute sécurité. Ces aménagements étaient nécessaires pour maintenir notre équipe au niveau de la D1.

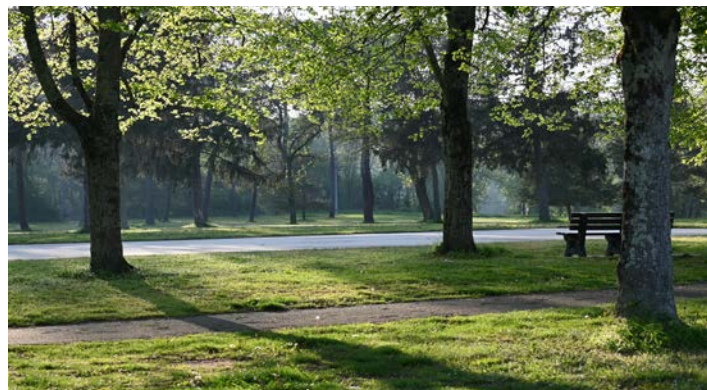
En parallèle, le terrain d'entraînement était devenu impraticable. Nous avons donc décidé de le rénover intégralement. Un réseau d'arrosage efficace et économe a été installé. Et le revêtement neuf, en pelouse adaptée aux activités sportives, permettra d'ici quelques semaines la reprise des entraînements dans de bonnes conditions, pour nos plus jeunes en particulier. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Cap Vert Paysages, ont représenté une dépense de près de 50.000 € HT.



### Camping

Malgré certaines difficultés rencontrées, la réhabilitation à moyen terme du site de l'ex-camping est toujours d'actualité. En effet, les réponses faites par les services de l'État suite à nos différentes demandes nous contraignent à revoir et à repenser le projet initial, tant sur les bâtiments principaux et certaines annexes, que sur les différents scénarios envisagés pour l'exploitation du site.

Bien entendu, nous restons convaincus que la réouverture du camping aura des retombées économiques positives et une image touristique accrue pour notre commune, néanmoins ces nouvelles prescriptions modifient les prévisions financières qui avaient été faites et il est de notre responsabilité que ces dernières soient minutieusement étudiées.



## BÂTIMENTS COMMUNAUX

Cette année, nous avons principalement axé nos efforts sur l'entretien de nos bâtiments communaux tout en cherchant à optimiser leurs performances énergétiques. Parmi les travaux effectués, nous avons isolé plusieurs combles avec de la laine de verre, rénové des toitures, gouttières et réaménagé l'intérieur de l'arrêt de bus situé près de la Mairie. Nous avons également achevé l'aménagement des combles de la Mairie pour accueillir nos archives, qui continuent de croître.

De plus, inspirés par le modèle des Docks du Centre, nous avons acquis l'ancienne boucherie au numéro 6 de la rue Marcel Bisault, avec l'intention de développer une offre commerciale au rez-de-chaussée et de créer des logements.



Enfin, la maison située au 222 de la rue Marcel Bisault a été entièrement démolie pour permettre, en 2025, la construction d'un dojo et d'une école de musique.

## VOIRIE

Le programme voirie a été dense une nouvelle fois en 2024. Deux chantiers dans le cadre de notre Programme Pluriannuel d'Investissement ont été réalisés avec notre prestataire Eurovia Centre-Val-de-Loire.

Le tapis d'enrobé de la rue du sentier s'est « refait une beauté » pour près de 28.000 € TTC. Un ouvrage de gestion des eaux pluviales a été construit au niveau du Moulin Lissard pour un montant de 84.000 € TTC afin de limiter les risques d'inondation en contrebas.

La chaussée en enrobé de la route départementale D27A (rues Gilbert Michel, Liberté et Commerce) a été mise à neuf par notre Département de Loir et Cher. Au préalable, la commune a préparé ce chantier en mettant en conformité le réseau d'eaux pluviales (22.000 € TTC) et en renouvelant des tampons, grilles et bordures de trottoirs (44.000 € TTC).

Au-delà des opérations habituelles d'entretien de nos espaces verts, que nous confions à deux opérateurs de la commune, nous avons remplacé un véhicule technique (17.000 € TTC), réalisé un cheminement et un parking derrière l'école Bretonneau afin de permettre une meilleure accessibilité aux usagers des différentes associations qui occupent cet espace, procédé à un curage de nos fossés... Il est à noter que toutes ces dernières actions ont été réalisées directement par nos agents techniques.

Les travaux de rénovation de notre pont sur le Cher, portés par le Département de Loir et Cher, vont permettre le maintien durable de cet équipement structurant qui assure la liaison directe entre Chissay et Saint-Georges. Il était grand temps de réaliser ces travaux d'étanchéité et de structures ! Le coût du projet (1,7 M€ HT) a totalement été pris en charge par le Département que nous remercions.





# • Infos communales •

## COMMERCE-ARTISANAT

Nos commerçants et artisans contribuent au dynamisme de notre commune. En leur accordant notre confiance, nous contribuons à leur propre activité mais aussi à l'économie locale. Rendez-leur visite et retrouvez leurs coordonnées dans la rubrique « vie économique » du site internet : [saintgeorgessurher.com](http://saintgeorgessurher.com)

### Le Week-End change de propriétaire

Depuis le 18 septembre 2024, Stéphane Lacoste est le nouveau propriétaire du commerce de tabac, presse, jeux "Le Week-End" situé 52, rue Marcel Bisault. Ce commerce était tenu précédemment par Annie Johannot.

Originaire de Corrèze, où il exerçait la profession de responsable de production/qualité dans le secteur agroalimentaire, Stéphane s'était donné pour objectif d'acquérir un commerce dans notre région qu'il connaissait puisqu'il y avait des attaches familiales. C'est pour cette raison qu'il a choisi de venir s'installer à Saint-Georges-sur-Cher.

En plus de l'activité principale, des services complémentaires sont proposés : paiement de proximité (timbres amendes), timbres postaux, photocopies...

**Le commerce est ouvert : du mardi au samedi de 7h15 à 13h et de 14h à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30**

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau commerçant !



### Lumos Solem (Décoration Intérieure et Design d'Espace), situé 2 rue du Sentier



Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, Nathalie Legrand a obtenu son diplôme de "Décoration Intérieure et Design d'Espace".

Installée au numéro 2 de la rue du Sentier à Saint-Georges, elle vous propose la réalisation d'études en vue de rénover ou décorer votre intérieur.

Ainsi, vous pourrez réorganiser, transformer vos espaces, ou bien les optimiser ou trouver un nouveau style pour votre intérieur (plans, croquis et vues en 3D).

Nathalie assure également la mise en relation avec des artisans locaux, le suivi et la coordination des travaux d'agencement, de décoration jusqu'à l'aménagement final.

**Pour en savoir plus : [www.lumos-solem.fr](http://www.lumos-solem.fr)**

**Port : 06 18 16 38 05**

**Adresse mail : [contact@lumos-solem.fr](mailto:contact@lumos-solem.fr)**

## SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE



### Le CCAS veille sur les plus fragiles

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vient en soutien aux personnes en difficulté et propose son aide aux personnes vulnérables (personnes âgées ou handicapées) ou en situation précaire. En collaboration avec les services sociaux, il veille à garantir l'accès aux droits sociaux et propose différents services à Saint-Georges :

#### Portage de repas :

Ce service est proposé à l'intention de toutes les personnes de Saint-Georges rencontrant une difficulté temporaire ou permanente. Le coût du repas est de 7,90 €/repas (tarif en vigueur au 01/07/2024). Un choix de 2 menus est proposé chaque jour avec des repas de qualité, équilibrés et appropriés selon les régimes de chacun.

**Renseignements en Mairie : 02 54 32 30 19.**

#### Télesurveillance :

Les services de télesurveillance permettent une tranquillité d'esprit aux personnes âgées et à leurs proches. Grâce à un système connecté 24h/24 et 7j/7, ils assurent une sécurité optimale à domicile, en cas de chute, malaise ou besoin d'assistance. Grâce à un dispositif discret et facile à utiliser, des agents répondent immédiatement à toute urgence. De plus, des alertes automatiques en cas d'anomalies (chute par exemple), permettent une réaction rapide et appropriée. Différentes solutions d'assistance existent, adaptées aux besoins spécifiques de chacun. Si vous êtes intéressé, la Mairie vous présentera les offres de deux prestataires (Présence Verte ou Dom@Dom) et le CCAS participera aux frais de mise en place du dispositif. À vous de choisir l'opérateur qui vous convient le mieux.

**Renseignements en Mairie : 02 54 32 30 19.**

#### Démarchage à domicile :

Restez vigilant ! Le démarchage abusif envers les personnes âgées représente un danger croissant. Nous sommes régulièrement informés d'arnaques dont sont victimes nos aînés. Des escrocs exploitent leur vulnérabilité en leur proposant à domicile des contrats trompeurs ou des travaux inutiles à des prix excessifs. Ces pratiques entraînent des pertes financières importantes et fragilisent leur bien-être. Il est essentiel de rester vigilant et de ne jamais accepter d'offres sans vérification préalable. La protection des seniors passe par une vigilance collective, afin de garantir leur sécurité et leur tranquillité d'esprit face à ces abus.

Pour ce faire, n'hésitez pas à appeler la mairie au 02 54 32 30 19 dès que vous avez un doute sur des démarcheurs et n'oubliez pas que nos artisans locaux peuvent répondre à vos besoins...

#### Résidence Séniors (photo ci-dessus) :

À destination prioritairement des personnes en situation de handicap ou de grand âge, la Résidence Seniors de la Distillerie devrait être livrée en fin d'année 2025.

Si vous êtes intéressés, faites votre demande de logement social en ligne ([www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)) ou sur dossier papier à retirer en Mairie. Vous devrez respecter les critères d'éligibilité des logements sociaux (plafonds de revenus, justificatifs, etc...). Les candidatures sont ensuite étudiées en commission par Loir-et-Cher Logement en fonction des critères de priorité.



## SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE

### Repas des anciens

Samedi 12 octobre, le repas des anciens de la commune s'est tenu dans une ambiance festive et conviviale, grâce à l'animation de l'orchestre Cocktail Maison. Dans une salle des fêtes joliment décorée sur un thème campagnard et bucolique, plus de 160 participants, âgés de 75 ans et plus, se sont retrouvés autour d'un déjeuner festif servi par des élus et agents communaux.

Comme chaque année, nos invités ont été ravis de retrouver leurs amis et voisins, de discuter et de partager de bons moments. Chaque année ce repas est l'occasion de renforcer les liens au sein de la communauté, dans un esprit de solidarité et de bienveillance envers nos aînés. Après quelques photos par « classe d'âge », nos anciens sont repartis ravis et nous leur avons donné rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Les personnes les plus fragiles dans l'incapacité de se déplacer au repas recevront la visite à domicile des membres du CCAS. Ces visites sont l'occasion de maintenir le lien avec nos anciens en leur apportant un petit réconfort.

### Registre des personnes vulnérables :

- Mes voisins n'ont jamais de visite et ne peuvent sortir de chez eux...
- Mes parents habitent Saint-Georges. Je ne peux leur rendre visite car j'habite loin et je m'inquiète...
- J'ai entendu parler d'une personne seule dont l'état se dégrade...
- Je rencontre moi-même des difficultés m'empêchant de pouvoir sortir...

Signalez à la Mairie (02 54 32 30 19) toute situation d'isolement de personnes fragiles. En cas d'alerte, le CCAS pourra prendre contact avec ces personnes ou avertir leurs proches si besoin.





## ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

L'augmentation des troubles de santé mentale, en particulier chez les jeunes, est un phénomène préoccupant qui s'intensifie ces dernières années et en fait désormais une cause nationale de santé publique. De nombreux facteurs pourraient contribuer à cela : l'angoisse de l'avenir, les pressions sociales, économiques, scolaires et familiales, mais aussi l'impact des écrans et réseaux sociaux, qui peuvent aggraver l'anxiété, la dépression et les troubles du comportement. La pandémie de Covid-19 a également joué un rôle majeur dans l'isolement et le stress psychologique, exacerbant les vulnérabilités préexistantes.

Désormais, les troubles de certains enfants se manifestent dès l'école primaire et peuvent ainsi être pris en charge au plus vite. Mais ces troubles sont aussi beaucoup plus fréquents et sont parfois reconnus comme situation de handicap. Malheureusement, si l'Education Nationale revendique que l'école est « inclusive », les conditions d'accueil sont pourtant encore très difficiles pour des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers. Sur les temps scolaires, des moyens, même s'ils sont insuffisants, sont mis à disposition : présence d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH), psychologues et médecins scolaires, travail en équipes éducatives ou réseaux avec les institutions médico-pédagogiques...).

Mais généralement, ces enfants ne bénéficient pas dans le cadre périscolaire de ces intervenants mis à disposition par l'Etat (pas d'AESH, pas de présence de psychologues ou intervenants pour supporter l'équipe communale...), même si une réforme législative du 27 mai 2024 permet désormais à l'Etat de prendre en charge, sous conditions, les AESH durant le temps de pause méridienne. De plus, les conditions d'accueil périscolaire sont « collectives » avec des groupes d'enfants plus importants qu'en classe venant ici pour se défouler après l'école.

Nos équipes d'animation ont à cœur de s'adapter au mieux à tous les enfants. Malheureusement, nous constatons

parfois que nos structures périscolaires ne sont pas adaptées à l'accueil d'enfants lorsque leurs problématiques sont trop aiguës et nécessitent une attention individuelle continue pour maintenir la sécurité de tous. Ainsi, pour ces raisons de sécurité, nous devons parfois renoncer à accueillir des enfants dont les troubles ou comportements sont incompatibles avec nos conditions d'accueil collectif. Parfois même, nous sommes alertés par des parents d'autres enfants inquiets eux-mêmes de situations que leur ont racontées leurs enfants.

Nous sommes sensibles à cette situation. Aussi, en vue d'améliorer nos conditions d'accueil et la formation de nos agents, nous venons de faire appel à un consultant éducateur spécialisé pour nous aider à améliorer nos pratiques et conditions d'accueil, mais aussi mieux armer nos agents parfois démunis face aux enfants en détresse (qu'ils soient reconnus en situation de handicap ou non).

Intégralement financée par la commune, cette prestation portera sur l'ensemble du service périscolaire et sera menée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024/2025. Le support du consultant sera également proposé aux parents des enfants repérés en difficulté pour les orienter et faciliter leur prise en charge dans des réseaux de soins et d'aides.



### Pour l'année scolaire 2024/2025 :

Les enseignants sont au nombre de 11 pour 10 classes + 3 AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap).

L'équipe des agents communaux travaillant à l'école comprend 12 agents communaux dont 3 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles).

Des intervenants extérieurs (activités musicales ou sportives) financés par la commune viennent s'ajouter ponctuellement sur les temps scolaires.



## ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

### Rentrée septembre 2025 : inscriptions à l'école du Gai Savoir

Votre enfant est né en 2022 ? Prenez contact dès maintenant avec le service Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire.

Contact : [periscolaire@mairiestgsc.fr](mailto:periscolaire@mairiestgsc.fr)

Deux étapes sont obligatoires et s'effectuent en deux temps distincts :

1. Le dossier de pré-inscription complet comportant des pièces justificatives se fait auprès de Mme Melon, Coordinatrice des Services Périscolaires avant vendredi 7 février 2025,
2. L'admission se fera ensuite auprès de la Directrice de l'Ecole, Mme David, sur rendez-vous.



### Les services périscolaires à l'école du Gai Savoir

Pour cette année scolaire 2024/2025, l'équipe des agents communaux travaillant à l'école est composée de 12 agents dont 3 ATSEM. Tous les jours d'école, une centaine d'enfants fréquentent les garderies périscolaires (le matin et/ou le soir). Lors de la pause méridienne, 210 enfants mangent un repas élaboré par notre prestataire Restoria.

Chaque jour, les agents communaux proposent à l'ensemble des enfants qui fréquentent les services périscolaires de nombreuses activités variées (jeux, sports, activités manuelles, théâtre, danse, body percussion). Le thème de cette année est Disney pour les garderies matin et soir et L'histoire pour la pause méridienne. De plus, une vingtaine de moments festifs qui regroupent l'ensemble des enfants de la maternelle à l'élémentaire sont animés par les agents communaux.

Tous les vendredis midi pour les enfants du cycle 3, un rituel a été mis en place pour permettre aux enfants volontaires de présenter leurs créations artistiques (du chant, de la danse, des histoires imaginées, des blagues...) à leurs camarades.

**Les horaires de la garderie sont :**

- **MATIN de 7h30 à 8h35**
- **MIDI de 12h à 13h30**
- **SOIR de 16h30 à 17h30**

### Mercredis et vacances scolaires : l'Accueil de Loisirs Communautaire divertit les enfants

Encore une belle année de passée à l'Accueil de Loisirs grâce à des activités riches en émotions et découvertes ! L'équipe d'animation s'est mobilisée autour de projets tels le bal des petits monstres avec la collaboration d'Ecolegram, les rencontres inter-générationnelles avec la maison de retraite "Les Cèdres" (rencontres très appréciées par les résidents et les enfants)... Pour 2025, nous continuons sur la même lancée avec des projets autour du théâtre, une belle sortie prévue fin juin à Terra Botanica et toujours nos mini-camps et séjours cet été....

L'Accueil de Loisirs se trouve dans les locaux de l'école du Gai Savoir et est ouvert de 7h30 à 18h30 les mercredis et vacances scolaires. Nous accueillons les enfants scolarisés de 3 à 12 ans avec un effectif qui augmente tous les ans.

Les inscriptions se font sur le portail famille mis en place par la Communauté de Communes.

[www.val2c.fr/au-quotidien/enfance-et-jeunesse/enfance-de-3-12-ans/le-portail-famille/](http://www.val2c.fr/au-quotidien/enfance-et-jeunesse/enfance-de-3-12-ans/le-portail-famille/)



À l'occasion du défilé Halloween, visite des enfants à l'EHPAD des Cèdres

## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

### Ensemble pour un Environnement Propre

**V**ous avez sans doute remarqué la présence de mauvaises herbes dans certains espaces de notre commune. Comme vous le savez, conformément aux réglementations environnementales, nous ne pouvons plus utiliser de désherbants pour les éliminer. Cette décision vise à protéger notre santé et notre environnement, mais elle nécessite également une nouvelle approche collective pour maintenir la beauté de notre village. Conséquence de l'interdiction des désherbants, nous voyons dorénavant plus de mauvaises herbes sur nos trottoirs et dans certains lieux publics. Il ne faut pas le percevoir uniquement sous un angle négatif. Au contraire, il s'agit d'une occasion de favoriser la biodiversité et de privilégier des méthodes d'entretien plus durables et respectueuses de notre écosystème. Malheureusement, nos employés communaux ne peuvent pas, à eux seuls, régler ces problèmes de mauvaises herbes. Leurs missions sont multiples et limitées en ressources et en temps.

Aussi, chacun d'entre nous a un rôle à jouer. **Nous vous invitons à participer activement à l'embellissement de notre commune en prenant soin des abords de vos maisons.** Un petit geste de chacun peut faire une grande différence ! Voici quelques idées simples pour y contribuer :

- 1. Entretien des abords** : désherbez les espaces qui vous entourent, sur le trottoir, le long d'une ruelle, d'une façade.
- 2. Ramassez les déchets lorsque vous en voyez** : Une petite action qui fait une grande différence pour le cadre de vie.
- 3. Plantez des fleurs ou des plantes locales** pour remplacer les mauvaises herbes (des sachets de graines « pieds de mur » sont toujours à disposition gratuitement en mairie).

En travaillant tous ensemble, nous pouvons faire de St Georges, un endroit encore plus agréable à vivre, et contribuer à un environnement plus sain et durable pour les générations futures. Merci pour votre compréhension et votre engagement.

### Label village fleuri

**N**ous sommes ravis de vous annoncer une nouvelle qui embellit notre commune : Saint-Georges-sur-Cher a obtenu sa première fleur au palmarès 2024 du Label National des Villes et Villages Fleuris.

Ce label, délivré par le jury de la région Centre Val-de-Loire, est une reconnaissance qui met en avant les efforts de notre commune pour intégrer le végétal dans l'aménagement de nos espaces publics, protéger l'environnement, et préserver la biodiversité. Il souligne également notre volonté de rendre notre village plus attractif et agréable pour ses habitants et les touristes. Mais le travail ne s'arrête pas là et nous continuerons nos efforts d'embellissement avec de nouveaux aménagements programmés pour l'année prochaine...



Remplacez les mauvaises herbes par des fleurs : des sachets de graines "pieds de mur" sont toujours disponibles en Mairie.



## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

### Convention avec la LPO

Nous avons signé, cette année, une convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Ce partenariat a permis de réaliser un inventaire des oiseaux présents sur le site emblématique du Calvaire. Grâce à l'expertise de la LPO, nous découvrirons ainsi la richesse ornithologique de ce site. À l'issue de cet inventaire, cinq panneaux informatifs seront installés sur le site au printemps.

Ces panneaux présenteront les différentes espèces d'oiseaux présentes, leurs caractéristiques, leur mode de vie et leur habitat. Une belle occasion d'en apprendre davantage sur ces volatiles et de mieux comprendre l'importance de préserver leur environnement. En complément, des nichoirs seront installés suivant les espèces présentes et une animation sera proposée, aux vacances d'avril, par le LPO aux enfants de l'accueil de loisirs sur le thème des oiseaux. Un second inventaire a été réalisé sur le site du lavoir et un panneau présentant quelques animaux présents sur le site sera installé également.



### Samedi 29 mars 2025 : St-Georges et Chissay s'unissent à nouveau pour la matinée de nettoyage

Cette matinée citoyenne de nettoyage 2025 aura lieu sur le site de l'ancien camping de Saint-Georges (au bord du Cher), en partenariat avec le SMIEEOM. Voici une occasion unique pour nous tous de nous rassembler et de contribuer activement à la propreté de nos deux communes.

En participant, vous aiderez à débarrasser les déchets qui polluent, tout en sensibilisant chacun à l'importance de maintenir notre environnement propre et agréable.



#### Programme de la matinée :

- 9h00 : Accueil des participants avec café et gâteaux.
- 9h10 : Distribution du matériel (gants, sacs poubelles, pinces).
- 12h00 : Casse-croûte.

Nous comptons sur votre participation pour faire de cette matinée un exemple de propreté et de civisme. Pour plus d'informations, contactez les mairies.

### Dimanche 18 mai 2025 : Troc aux Plantes, partagez vos Trésors verts

Comme chaque année, la commission environnement propose un Troc aux Plantes qui se déroulera le dimanche 18 mai 2025 sous la halle, au milieu du marché dominical. Le Troc aux Plantes est une belle initiative favorisant le partage et la convivialité. Ce rendez-vous permet aux amateurs de jardinage d'échanger des plantes, des boutures, et des conseils, tout en créant des liens avec d'autres passionnés. Les participants ont l'occasion d'étoffer leur collection de végétaux tout en offrant un surplus de leurs propres plants. Rejoignez-nous avec vos trésors verts...



## PATRIMOINE

### Mieux se loger à Saint-Georges

Depuis plus de cinq ans, la Communauté de Communes du Val-de-Cher - Controis s'est investie dans une politique en faveur de l'amélioration des logements occupés ou vacants. Les propriétaires occupants ou bailleurs peuvent obtenir des aides financières pour des travaux effectués par des professionnels : amélioration de la performance énergétique, amélioration du confort, adaptation du logement en cas de perte d'autonomie.

Le choix de la municipalité de Saint-Georges-sur-Cher est de vous encourager (habitants de Saint Georges) à améliorer vos logements. Pour vous faciliter la tâche, la Communauté de Communes s'appuie sur le réseau associatif SOLIHA pour ses compétences et sa gestion des aides pouvant venir de l'ANAH, de la Communauté de Communes et du Conseil départemental dès lors que l'éligibilité des propriétaires a été confirmée et qu'une visite technique du logement concerné est réalisée.

**Infos en Mairie au 02 54 32 30 19**

**ou [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367)**



Le 15 juin 2023, le gouvernement a lancé le Plan France Ruralités. Dans ce cadre, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) s'est engagée au déploiement d'un programme d'ingénierie dénommé « Villages d'Avenir ».

Ce programme est une aubaine car il offre un accompagnement spécialisé pendant 12 à 18 mois auprès des 56 communes rurales de moins de 3 500 habitants dans le Loir-et-Cher dont Saint-Georges-sur-Cher, Chissay-en-Touraine et Faverolles-sur-Cher. L'opportunité pour notre commune est de bénéficier des aides du Préfet et de ses services pour des actions en faveur de l'amélioration des logements. Notre action de réhabilitation des anciens Docks du Centre, rue du Général de Gaulle, a permis de réaliser un local commercial au rez-de-chaussée (opticien) et 2 appartements situés aux premier et deuxième étages. Le Préfet encourage les communes en citant cet exemple d'action de revitalisation dans un centre-bourg.



Le contexte actuel créé par la récente loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette en 2050) nous laisse très peu de surfaces constructibles. Nous avons donc un besoin d'amélioration de certains logements. Les éléments chiffrés de Saint-Georges-sur-Cher sont que nous disposons de 1504 habitations, dont 19% seulement ont un diagnostic de performance énergétique (DPE) A, B ou C (contre 32% en région Centre-Val de Loire). L'interdiction progressive à la location des habitations, passoires thermiques, avec un DPE F ou G au 1<sup>er</sup> janvier 2028 nous fait craindre une augmentation du nombre de logements inoccupés. Depuis 2010, nous avons enregistré 133 constructions de logements. Bien que notre population continue d'augmenter (+ 3% sur les 5 dernières années), nous n'avons que 125 logements loués alors qu'il y a une vraie demande...

### Logements vacants

Les logements sont dits vacants lorsqu'ils ne sont pas habités, raccordés aux réseaux, avec insuffisamment de meubles ou sans meubles. Les propriétaires de ces logements vacants depuis 2 ans paient la taxe d'habitation.

SOLIHA (SOLIdaire pour l'HABitat) est une association agréée par l'État qui propose des conseils et des aides pour l'amélioration, la réhabilitation des logements vacants ou non : isolation thermique, confort, adaptations et accessibilités en cas de perte d'autonomie. Une prime de sortie de vacance (jusqu'à 10 000€) est accessible jusqu'à fin 2025. **SOLIHA : 02 54 79 77 44 -26 avenue de Verdun - 41000 Blois.**



## AUTRES INFOS COMMUNALES

### Recensement citoyen



**N**ous vous rappelons que tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent effectuer leur recensement citoyen, en mairie. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté. Les personnes non recensées avant leurs 16 ans et 3 mois peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

**Comment se recenser ?** Allez à la mairie avec :

- votre carte nationale d'identité ou passeport valide,
- votre livret de famille à jour,
- un justificatif de domicile.

**Après avoir fait votre recensement citoyen :**

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>e</sup> anniversaire.

### Espace France Services : les services publics proches de vous, proches de chez vous

**J**'ai besoin d'aide pour remplir ma déclaration d'impôts, je dois faire une pré-demande pour ma carte d'identité, je souhaite demander une allocation sociale, je dois demander un remboursement de soins, je souhaite demander une aide à la rénovation, je fais face à un litige... Pour tous ces types de démarches, les conseillers France services ont une mission d'aide à l'usager.

Vous avez une démarche administrative à réaliser et vous ne savez pas comment procéder ? L'Espace France services de Montrichard Val-de-Cher est là pour vous aider. L'Espace France Services vous permet de bénéficier d'un accompagnement de proximité gratuit, à moins de 30 minutes de votre domicile.

L'Espace France Services est ouvert du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi : de 8h30 à 12h30.

**Espace France Services Montrichard Val-de-Cher**  
au 02-54-32-15-86  
franceservices@montrichardvaldecher.fr



## AUTRES INFOS COMMUNALES

### Concert Ensemble Orchestral du Loir et Cher : Vendredi 28 février 2025 à 20h30

« J'aime pas le classique, mais ça j'aime bien ! »

Comment faire d'une composition une œuvre vraiment incontournable ? Pourquoi certaines pièces revêtent-

elles un caractère inaltérable qui nous renvoie à un imaginaire collectif ? Comment un compositeur crée-t-il un chef-d'œuvre ? Nul ne le sait.

Sous la baguette de Claude Kismaecker, 38 musiciens de l'Ensemble Orchestral du Loir et Cher reviennent à Saint-Georges comme chaque année, pour un concert symphonique exaltant, pour le plaisir des petits et des grands. Vous réécoutez les pièces favorites et bien connues de leur répertoire : Mozart, Haydn, Beethoven Dvorak, Mascagni, Weber & Mendelssohn seront au programme de ce concert.

Prix : 10 € (7,50 € tarif réduit).



### Vous venez de vous installer à Saint-Georges ?

Pensez à vous faire connaître auprès des services de la Mairie et vous inscrire sur les listes électorales et autres. Nos employées communales se feront une joie de vous présenter les services, animations, activités que notre commune met à votre disposition.

N'oubliez pas non plus de déclarer votre changement d'adresse auprès des organismes publics : SIAEP (eau), SIAAM (assainissement), SMIEEOM (bac d'ordures ménagères), etc...

Enfin, pour vous tenir informé de l'actualité communale, n'oubliez pas de consulter régulièrement :

- **Le site internet communal** : [www.saintgeorgessurcer.com](http://www.saintgeorgessurcer.com)
- **La page facebook "Mairie de Saint Georges sur Cher"** (page officielle de la commune de Saint-Georges-sur-Cher, à ne pas confondre avec les pages facebook d'amis et sympathisants de la commune et ses alentours).
- Téléchargez l'**application Panneau Pocket** pour être informé en temps réel des informations importantes (événements, coupures d'eau ou électricité, etc..).





## AUTRES INFOS COMMUNALES

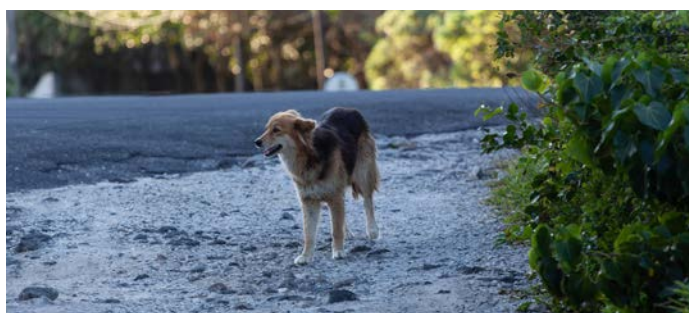
### Entretien des berges des rivières

Les débordements du Senelles et du Chezelles, ainsi que le ruissellement provenant des hauts des communes voisines, ont provoqué des inondations importantes en juin et octobre. Plusieurs habitations ont été touchées. Des infrastructures communales ont également été dégradées. Ces événements, qui deviennent fréquents, inattendus et d'une rare brutalité, doivent nous conduire à réfléchir autrement sur l'urbanisation, sur les actions à mener sur certains ouvrages et sur l'entretien des berges. Concernant ce dernier point, il est utile de rappeler que l'entretien des berges des cours d'eau est à réaliser impérativement par les propriétaires des terrains traversés par ces mêmes cours d'eau. Il est primordial et obligatoire d'entretenir régulièrement les berges, en empêchant le bois mort de circuler dans le cours d'eau, qui forme alors des embacles qui empêchent la libre circulation des eaux, produisant de facto des débordements dommageables pour les propriétés situées en aval (voir article du NEC en page 26).



### Animaux errants

La Mairie est régulièrement sollicitée pour récupérer des animaux. Le code rural et de la pêche maritime (CRPM) encadre cette gestion par les articles L. 211-11 à L. 211-28 et D. 211-3-1 à D. 211-12-2. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les frais liés à la prise en charge d'animaux qui divaguent sur la commune sera facturée (45 € pour la prise en charge + 25 € par journée de garde). Cette mesure a pour but de couvrir les coûts engendrés par la capture, les soins et la gestion des animaux. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la divagation de leurs animaux.



### Remerciements à Mikael et Guillaume Pinon

Les risques de noyade dans le Cher peuvent être sous-estimés. Sur notre commune, la baignade (notamment à proximité du barrage) présente des risques importants souvent méconnus du public. Les courants peuvent être puissants, en particulier en aval du barrage, où l'eau peut se déverser de manière violente. Cette variation brutale du niveau d'eau crée des tourbillons dangereux, capables d'emporter un nageur en quelques secondes. De plus, les zones proches des barrages sont souvent marquées par des eaux plus profondes et froides, augmentant les risques d'hypothermie. L'eau peut aussi être trouble, ce qui rend difficile l'évaluation de la profondeur et des obstacles sous-marins. Les panneaux d'avertissement sont souvent ignorés, bien qu'ils existent pour prévenir ces dangers. Il est essentiel de respecter les interdictions de baignade et de se tenir à l'écart de ces zones potentiellement mortelles.

En juillet dernier, deux jeunes filles ont chuté d'un canoé en contrebas du barrage. Deux promeneuses ayant assisté à la scène ont immédiatement donné l'alerte et deux Saint-Georgiens, qui se promenaient à proximité, se sont jetés à l'eau pour venir au secours de l'embarcation. Ils ont immédiatement pratiqué les gestes de premier secours pour ranimer l'une des fillettes inanimée avant que les services de secours dépêchés rapidement sur les lieux ne prennent leur relais. Grâce à cette chaîne de secours, les deux jeunes filles ont été sauvées et un drame a été évité.

**La commune exprime sa profonde gratitude à Mikael Pinon et son fils Guillaume Pinon pour leur courage et leur réactivité exceptionnelle en pratiquant les gestes de premiers secours lors de cet accident. Leur solidarité et leur présence d'esprit ont été déterminantes dans cette situation critique. Bravo et merci à eux !**





## SÉCURITÉ

### Préparer, informer, protéger : le DICRIM au service de la sécurité locale

L'actualité nous rappelle souvent avec force que notre pays peut, au niveau régional, départemental ou communal, être exposé à des risques capables d'engendrer, humainement et matériellement, des conséquences désastreuses.

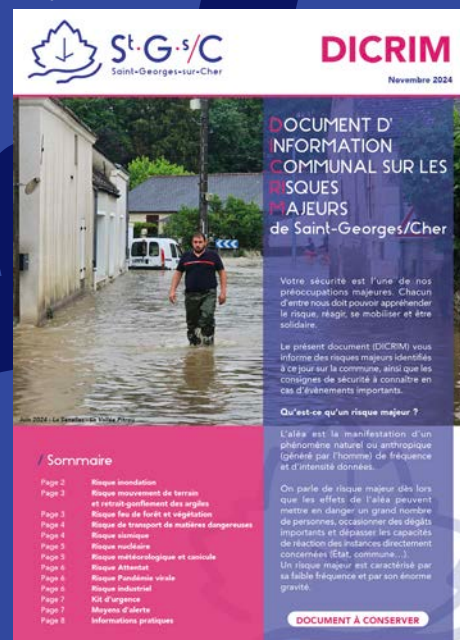
En sa qualité de Maire, Jacques Paoletti souhaite attirer l'attention de tous sur l'importance du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document essentiel répertorie les risques naturels, technologiques et sanitaires auxquels notre territoire est exposé, afin de mieux vous informer et vous protéger. Parmi ceux-ci, les risques naturels et technologiques tiennent, hélas, une place des plus importantes. Notre territoire communal n'est pas exempt de ces derniers.

Suite aux récentes inondations qui ont touché notre commune, il est primordial que chacun prenne conscience de la réalité des risques majeurs et se prépare en cas de situation d'urgence. Les inondations peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur nos vies et nos biens, c'est pourquoi il est crucial de connaître les mesures de prévention à adopter et les gestes à suivre en cas de crise. L'élaboration de ce DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) et du plan Communal de Sauvegarde s'inscrivent dans une démarche globale capable d'assurer au mieux notre rôle de prévention et de

gestion des risques pour une plus grande protection de tous. L'information fournie par ce guide répond donc à la nécessité d'une réaction collective mais aussi individuelle permettant ainsi, à chacun, d'être également le premier acteur de sa sécurité.

**Nous vous invitons à consulter attentivement le DICRIM que nous avons joint à votre bulletin annuel et à le conserver précieusement.**

Ensemble, nous pouvons construire un avenir plus sûr et plus solidaire pour tous.





## SÉCURITÉ

### L'application Ma Sécurité pour faciliter les échanges avec la gendarmerie



Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? L'application Ma Sécurité lancée par le Ministère de l'Intérieur au printemps s'adresse au grand public et est simple à utiliser. Elle répond immédiatement à vos interrogations ou demandes et simplifie les échanges avec les services de Police ou Gendarmerie. Les services proposés par l'application offrent une réponse instantanée et personnalisée. Un tchat est disponible 24h/24 et 7j/7 pour

communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou la police la plus proche de chez vous. Vous trouverez la réponse ou la solution la mieux adaptée sur diverses thématiques : habitation, famille, transports et mobilités, numérique, harcèlement, violences sexuelles et sexistes, risques ferroviaires...

Enfin, en partageant votre localisation, vous pourrez aussi recevoir des informations ciblées comme le signalement d'un accident de la route à proximité.

**Téléchargez gratuitement l'application Ma Sécurité sur Google Store et Apple Store.**

**En cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.**

**En cas de difficulté à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114.**

### Ensemble, soyons prêts. Rejoignez la Réserve communale de sécurité civile en cas d'urgence

Face aux aléas de la nature et aux catastrophes majeures qui peuvent survenir, nous devons être préparés pour réagir efficacement. C'est pourquoi **nous lançons un appel à bénévoles** pour constituer une Réserve communale prête à intervenir en cas de besoin.

Nous avons tous en tête des exemples de situations d'urgence, qu'il s'agisse d'inondations, d'incendies, de tempêtes ou d'autres événements imprévus. Dans ces moments difficiles, les services municipaux et les élus

peuvent avoir besoin de l'aide de la communauté pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Votre implication peut faire une réelle différence ! Nous recherchons des personnes prêtes à donner un peu de leur temps pour aider lors de situations graves, de risques majeurs ou même pour des événements particuliers se déroulant sur la commune. Quelle que soit votre situation, particulier ou professionnel, vos compétences et vos connaissances de la commune sont les bienvenues (seule condition, être majeur). Vous pourrez participer à des actions variées : aide à la distribution de nourriture, soutien aux sinistrés, aide administrative, etc.

**Si vous souhaitez intégrer cette réserve communale en tant que bénévole, nous vous invitons à vous faire connaître et vous inscrire en mairie.** Une session d'information sera proposée au cours de l'année 2025.

Ensemble, faisons de notre commune un modèle de solidarité et de résilience face aux défis. Votre engagement est essentiel pour garantir la sécurité de tous. Rejoignez-nous et devenez un acteur de la solidarité au sein de notre commune.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie au **02 54 32 30 19**.

### Opération Tranquillité Vacances

L'opération "Tranquillité Vacances" a pour but d'assurer la sécurité de votre domicile durant vos congés !

Que vous partiez en voyage ou en week-end, la police municipale ou la gendarmerie veillent sur votre domicile en votre absence.

En inscrivant votre logement au programme, vous bénéficiez d'une vigilance accrue lors des patrouilles. Simple, rapide et gratuit, ce service permet de protéger votre maison, vos proches et vos biens.

Vous pourrez ainsi profiter pleinement de vos vacances en toute tranquillité grâce à ce dispositif de sécurité renforcée. Renseignement auprès de notre policier municipal en Mairie ou bien de la Gendarmerie.

**<https://demarches.service-public.fr/mademarche/OperationTranquilliteVacances/demarche?execution=e2s1>**



## • Infos communales •

# BIBLIOTHÈQUE

## Au secours ! Le niveau baisse...

Les performances scolaires de nos enfants sont mesurées par le programme PISA (Programme International pour le suivi des Acquis des Élèves). Une enquête est menée tous les trois ans. Pour la France, la dernière enquête a été menée en 2022, auprès de 335 établissements scolaires, publics ou privés, tirés au sort, auprès d'élèves de 15 ans, sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation Nationale. Dans chaque établissement, environ 30 élèves, choisis de manière aléatoire, sont testés.

Pour la France et les pays européens, les résultats sont inquiétants : il y a un affaissement spectaculaire du langage, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Notre pays est classé 23<sup>ème</sup>, soit bien loin derrière les premiers : Singapour, le Japon et la Corée du Sud. Le recul de performance des collégiens français atteint une année scolaire, c'est-à-dire que les élèves de quinze ans, présentaient en 2022, des résultats équivalents à ceux des élèves de quatorze ans en 2000.

Pour les professionnels qui sont en contact avec les enfants depuis une longue période, ce n'est pas nouveau ! Voilà des années déjà que l'on constate, avec l'envahissement des foyers familiaux par une profusion d'écrans divers (télévision, consoles de jeux, ordinateurs, téléphones, tablettes, etc) que les capacités intellectuelles des jeunes diminuent de manière inquiétante : retards de langage, diminution spectaculaire du vocabulaire de base, mémorisation abaissée, temps de concentration de plus en plus limité.

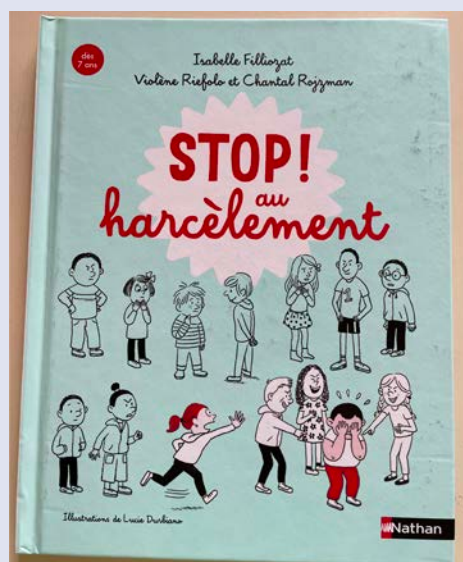
Pire, le comportement des enfants a changé : l'agressivité, voire la violence (y compris envers les enseignants), et les dégradations à l'école deviennent monnaie courante et nos petites écoles de villages ne sont pas épargnées par le phénomène.

Les médias, les jeux vidéo violents, les réseaux sociaux, véhiculent des messages qui normalisent la violence. Il y a longtemps déjà que les chercheurs de l'INSERM ont alerté : entre 6 et 12 ans, les enfants passent 5 heures par jour devant les écrans, soit 1700 heures par an pour un élève de Cours Moyen, l'équivalent de deux années scolaires...

**Il est donc grand temps de revenir aux basiques : d'ouvrir des livres et... de lire !**

**À la Bibliothèque, nous avons largement de quoi vous aider, et nous, bibliothécaires, nous ferons un plaisir de vous aider à choisir vos lectures.**

**Rendez-nous visite le lundi et le mercredi de 15 h à 17 h ou encore le samedi de 10 h à 12 h.**





## • Infos territoriales •

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL-DE-CHER-CONTROIS

## À retenir de l'année 2024...

**EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT** : pour une égalité de traitement entre les différentes communes, le Val de Cher Controis a souhaité prendre en charge les compétences eau potable et assainissement. Ce transfert sera officiel au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et permettra une coordination intercommunale.



©CC Val de Cher Controis

**CŒUR DE FRANCE À VÉLO** : Débutés en juin 2023, les travaux de la véloroute « Cœur de France à Vélo » se terminent. Construction de pistes, d'ouvrages d'art, d'aires de repos : La véloroute et ses infrastructures devraient être livrées début 2025.



©CC Val de Cher Controis

**ENVIRONNEMENT** : Engagement de la communauté de communes dans le projet européen LIFE\_LETSGO4Climate, coordonné par la Région Centre-Val de Loire. L'objectif est de développer des actions en faveur de la transition énergétique en favorisant la production d'énergie renouvelable et en contribuant à la réduction de la

consommation énergétique, le tout en engageant les citoyens afin de créer une dynamique collective.

**ENFANCE-JEUNESSE** : Lancement du programme Savoir Rouler À Vélo pour apprendre aux enfants, avant l'entrée au collège, à être autonome à vélo en ville. Expérimenté à l'accueil de loisirs de Soings-en-Sologne, il sera étendu à d'autres structures du territoire en 2025.

**RANDONNÉE** : 21 panneaux de randonnée ont été installés au départ de 44 circuits, ce qui ne représente pas moins de plusieurs centaines de kilomètres à pied cumulés. Tracés des parcours, nombre de kilomètres, durée, points d'intérêt, ces panneaux donnent toutes les informations utiles avant de débiter une randonnée.

**CULTURE** : le projet culturel « Éclats de lire en Val de Cher Controis », destiné à développer la lecture à haute voix, a permis d'organiser 30 ateliers auprès de 120 participants de tout âge dans 6 structures pilotes et de rassembler 330 personnes à l'occasion de 5 événements grand public.

**SPORT** : à l'occasion du passage de la flamme olympique sur le territoire le 08 juillet, de nombreuses manifestations ont été proposées fédérant les différentes communes du Val de Cher Controis ! Organisées par le département de Loiret-Cher avec les communes de Thésée et de Montrichard Val de Cher et le soutien de la communauté de communes, elles ont rassemblé au total près de 4.000 personnes.



Saint-Georges, lors du passage de la Flamme Olympique à Thésée

**SANTÉ** : les Maisons de santé pluriprofessionnelles de Selles-sur-Cher et Meusnes ont été inaugurées et viennent compléter l'offre de soins en s'ajoutant aux deux maisons de santé communautaires déjà existantes et aux quatre maisons de santé communales ou privées du territoire.

**SERVICES** : les France services communautaires de Saint-Aignan et de Selles-sur-Cher améliorent l'accueil des usagers ! La première a été réaménagée et l'autre a déménagé dans des locaux plus grands et plus accessibles.

[www.val2c.fr](http://www.val2c.fr)

Pour connaître toute l'actualité de la communauté de communes, les manifestations...

## • Infos territoriales •



# SIAEP VAL-DE-CHER

Le **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable** assure en régie directe la production et la distribution d'eau potable sur les communes de Montrichard Val de Cher, Chissay-en-Touraine, Angé, Pouillé, Mareuil, Faverolles, St-Julien-de-Chédon, St-Georges-sur-Cher et une partie de la commune de Monthou-sur-Cher, soit une population totale de 13 000 habitants et 7 656 abonnés sur 324 km de réseau.

En 2024, Saint-Georges-sur-Cher a pu bénéficier d'une réhabilitation des réservoirs sur sa tour. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, il est à noter que la compétence « Eau Potable » est transférée à la Communauté de Communes Val-de-Cher - Controis. Votre compteur d'eau potable sera relevé deux fois dans l'année (un relevé au printemps et un autre en automne) et vous recevrez deux factures réelles dans l'année.

### Rappel :

L'abonné n'est pas autorisé à :

- User de l'eau autrement que pour son usage personnel et celui de ses locataires ou en mettre à la disposition d'un tiers, sauf en cas d'incendie ;
- Modifier les dispositions du dispositif de comptage, ou y adapter un dispositif complémentaire quelconque, en gêner le fonctionnement, en briser les scellés, démonter le compteur, le reposer à l'envers ;
- Faire sur son branchement des opérations autres que la fermeture ou l'ouverture du robinet d'arrêt situé à l'aval du compteur ou du robinet de purge.

Toute manœuvre illicite des appareillages liés au réseau public ou toute modification de ce dernier donnera lieu à la facturation d'une amende forfaitaire d'un montant de 500 €.

### Facturation :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, plusieurs moyens de paiement sont proposés :

- prélèvement mensuel,
- paiement en ligne,
- paiement de proximité chez les buralistes,
- prélèvement automatique annuel,
- chèque à envoyer au SGC de Romorantin).

Pour tous problèmes liés aux règlements, merci de contacter directement le SGC de Romorantin.

**Le SIAEP VAL DE CHER n'est pas habilité à gérer les encaissements ; ceux-ci sont gérés par la Trésorerie de Romorantin-Lanthenay. Il est inutile de nous déposer ou envoyer vos règlements.**



Comme la commune de Saint-Georges-sur-Cher, le SIAEP s'est équipé du système d'information PANNEAUPOCKET.

Vous y trouverez des informations pratiques tel que :

- le règlement du service,
- les coupures d'eau pour cause de fuite avec la localisation,
- les prévisions de travaux,
- les périodes de relève des compteurs d'eau...

Enregistrez le SIAEP Val de Cher dans vos favoris pour être informé en temps réel...

### Contact SIAEP :

1 rue des Fauvettes 41400 Montrichard  
Tél : 02.54.32.07.83  
accueil@siaepvaldecher.fr

Accueil du Lundi au Vendredi  
de 9h00 à 12H00  
et de 13h30 à 16h30  
(fermé le mercredi)

**En cas d'urgence (fuite importante),  
en dehors des horaires d'ouverture  
(24h/24 et 7j/7) :**  
Tél. 02 54 32 07 83



## • Infos territoriales •



### LE SMIEEOM VAL-DE-CHER

**N**ouveaux visuels pour les points d'apport volontaire : de nouvelles colonnes de tri vont venir remplacer celles situées au terrain de football. Ces points d'apport volontaire proposés par le SMIEEOM, modernisés et dotés de visuels de notre région, sont conçus pour faciliter le tri de vos déchets tout en s'intégrant harmonieusement dans notre environnement. Cependant, cette amélioration ne saurait se faire sans votre aide.

Afin de préserver la propreté de ces nouvelles installations et de garantir leur bon fonctionnement, nous vous encourageons à respecter quelques règles simples :

- **Déposez uniquement les déchets autorisés.** Assurez-vous de ne mettre que les matériaux recyclables dans chaque colonne afin d'éviter toute contamination.

- **Ne laissez pas de déchets à proximité.** Si une colonne est pleine, merci de ne pas déposer vos déchets à côté. Veuillez attendre qu'elle soit vidée ou vous rendre à un autre point d'apport.

La propreté de ces installations dépend de notre engagement collectif. En agissant de manière responsable, nous faisons un pas de plus vers une commune plus propre et durable.

Merci de votre collaboration et de votre implication dans cette démarche. Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à **contacter le SMIEEOM au 02 54 75 76 66.**



### SIAAM (SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT)

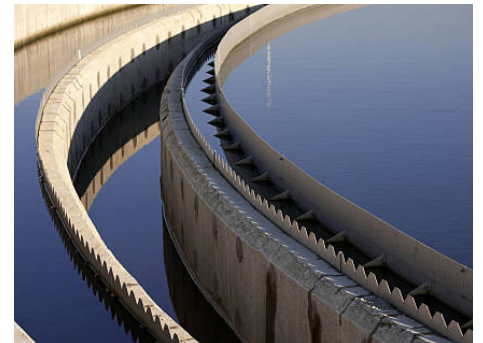
**L**e **Syndicat Intercommunal d'Assainissement collectif de l'Agglomération de Montrichard (S.I.A.A.M.)** regroupe 11 communes (Angé, Chissay, Faverolles, Mareuil, Monthou, Montrichard VDC, Pontlevoy, Pouillé, Saint-Georges, St-Julien et Vallières) soit un linéaire de réseaux de 200 km et 9 000 abonnés.

Il exploite la station d'épuration située à Chissay-en-Touraine. Ses missions sont la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, le

contrôle des eaux parasites et le contrôle des nouveaux branchements au réseau collectif. Pour l'année 2024, notre commune a pu bénéficier du démarrage de travaux d'extension du réseau d'assainissement aux Raimbaudières ».

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, en application de la Loi Notre, la compétence assainissement devient communautaire. La gestion technique et administrative reste de la responsabilité du syndicat d'assai-

nissement (voir contacts ci-dessous).



## Rappel :

L'assainissement n'est pas une poubelle. **Ne pas y jeter lingettes, couches, protections hygiéniques, etc...**

Il est formellement **interdit de réaliser ou de faire réaliser des travaux de raccordement sans l'autorisation préalable du SIAAM.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le SIAAM assure la mise en place de la boîte de branchement qui est à la charge de l'abonné. Selon la législation en vigueur, un délai de 2 ans est accordé pour effectuer le raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Dans le cadre d'un bien immobilier neuf, le SIAAM devra faire vérifier par un agent du Syndicat la conformité du raccordement au réseau public. L'entretien de la boîte de branchement est à la charge de l'utilisateur.

## Contact SIAAM :

### Secrétariat :

64, route de Tours BOURRÉ  
41400 Montrichard VDC  
Tél : 02.54.32.61.58  
secretariat@siaamv2c.fr

### Interventions techniques et contrôles :

Tél : 02.54.32.72.23 servicetechnique@siaamv2c.fr

### Contact astreintes et week-end :

(à compter du 1er janvier 2025)  
Tél : 02.19.00.53.20

## 2024 : une année hydrologique singulière qui a nécessité des adaptations pour le Nouvel Espace du Cher (NEC)...

Le NEC gère le patrimoine de l'histoire du Cher navigable pour le compte de l'État. En 2024, le NEC a renouvelé les portes d'écluses de Larçay et changera prochainement les portes de Nitray. En raison des crues de fin de printemps, les barrages à aiguilles ont été levés tardivement. En fin de saison, alors que les agents s'apprêtaient à retirer les aiguilles et coucher fermes et tabliers, une nouvelle crue de plus de 400 m<sup>3</sup>/s est survenue obligeant à repousser ce travail début novembre pour garantir la sécurité des agents. Soulignons la solidarité qui s'est mise à l'œuvre avec le soutien des associations locales pour les opérations à quai. Dès maintenant et sur 2025, le NEC se met au travail pour programmer la réparation des barrages endommagés et revisiter la gestion des ouvrages. Durant l'hiver, les agents s'attèleront au traitement de la végétation des berges du domaine : élagage, export et suivi du plan de gestion.

**Le patrimoine fluvial**, ce sont aussi les chemins de halage et les 15 maisons éclusières qui bordent le Cher... Pour sauver et réhabiliter ce patrimoine en conciliant restauration du bâti ancien et enjeux écologiques, le NEC poursuit sa stratégie démarrée en 2023. Ce projet permet d'animer un projet de territoire touristique, fluvial, culturel et naturel à l'échelle du bassin versant du Cher. En inscrivant les maisons éclusières le long de Cœur de France à vélo, le NEC construit une identité singulière de l'itinéraire, active des étapes et déploie un récit de territoire vivant capable de porter un projet d'avenir pour la Vallée du Cher. À suivre en 2025 !

**Le programme ambitieux de restauration des milieux aquatiques**, démarré en 2020, avance bien, tant sur le Cher, que sur ses affluents et à l'échelle du bassin versant. Le Cher accueille des grands migrateurs et les travaux d'amélioration de la continuité écologique se poursuivent. Dès 2025, vous pourrez profiter de panneaux explicatifs pour un cheminement découverte le long de la rivière. Sur notre territoire, le Chézelles (37 & 41), le Sénelles (41) et le Traine-Feuilles (41) sont étudiés pour définir les actions d'amélioration de leur état. Il pourrait s'agir de replanter des arbres sur leurs berges, traiter les obstacles qui gênent les écoulements, diversifier vitesses, fil de l'eau et habitats.

**Contact : [contact@le-nec.fr](mailto:contact@le-nec.fr) / 02 47 30 81 08 / [www.le-nec.fr](http://www.le-nec.fr)**





## REDONNER VIE AUX CLOCHES DE NOTRE ÉGLISE

### Les Secrets de la restauration de la cloche historique de 1864

**L**e 22 octobre dernier, après plusieurs mois passés dans les ateliers de l'entreprise Bodet Campanaire dans le Maine-et-Loire, la cloche bourdon, dénommée "Georges Armand Augustin", a retrouvé sa place au cœur du clocher de notre église. Nos trois cloches ont ainsi été restaurées après la mise en œuvre d'un plan triennal d'entretien avec l'entreprise Bodet.

*Mais peut-être aimeriez-vous en savoir plus sur cette restauration d'art...*

Les cloches d'une église sont bien plus que de simples instruments sonores : elles incarnent l'histoire et la tradition d'une communauté villageoise. Chaque cloche possède une fonction précise : certaines marquent les heures, d'autres les fêtes liturgiques ou les événements marquants de la vie de la paroisse. Les sonneries, portées par l'écho des cloches, rythment le temps, annoncent les célébrations et accompagnent les temps de prière. Leur fabrication exige un savoir-faire ancien et précis, tandis que leur entretien, comme leur restauration, requiert une expertise particulière pour préserver leur harmonie sonore et leur structure. Lorsque les cloches sont restaurées, chaque détail compte : du nettoyage de la fonderie à la réparation du mécanisme de sonnerie, tout est mis en œuvre pour leur redonner leur pleine résonance. Ces cloches, chargées de mémoire, continuent de tisser un lien entre le passé et le présent...

**Une cloche est donc un instrument de musique et un objet d'art :**

En France, les cloches sont généralement composées d'Airain, un bronze associant du cuivre à 78 % et de l'étain à 22 %.

Par tradition, les cloches sont décorées d'ornementations en relief appelées iconographies et de textes appelés paléographies.

Les iconographies généralement retrouvées sur les cloches sont le Christ, la crucifixion du Christ, la Vierge à l'enfant, la Messe de St-Grégoire, St-Michel, St-Thomas ou bien encore St-Joseph...

Les paléographies reprennent le nom de la cloche, la date de sa fonte, le nom du Parrain et de la Mairaine, le nom du Maire. Elles sont le plus souvent écrites en caractère gothiques Textura et retracent le nom du fondeur et des mécènes de la cloche.

Les épigraphies sont les ensembles de décors, filets, effigies, blasons, frises qui décorent la cloche. Certaines cloches en étaient très riches et leurs fondeurs étaient de véritables artistes.

Lorsque l'on frappe sur la cloche, la sonorité obtenue est multiple. Les fondeurs accordent les cloches sur 5 partielles qui émettent un son à une fréquence donnée. Une cloche bien accordée doit avoir 5 fréquences qui répondent à une règle musicale très précise. Ainsi, une cloche ayant comme note fondamentale un LA à 440 Hz aura un Hum à 220 Hz, une tierce à 528 Hz, une quinte à 660 Hz et une nominale à 880 Hz.





## REDONNER VIE AUX CLOCHES DE NOTRE ÉGLISE

### Les Secrets de la restauration de la cloche historique de 1864 (suite)

"Georges Armand Augustin" : c'est le nom de la cloche de Saint-Georges, restaurée en 2024, par l'entreprise BODET Campanaire à Trémentines (49) :

Il s'agit d'une cloche cultuelle, électrifiée en volée et tintement.

Elle pèse 605 kg et son diamètre est de 1035 mm.

Elle a été fondue en 1864 par Bollée et ses fils Fondeurs, à Orléans.

Sa note perçue est un FA3 – 3/16 de demi-ton, 346,54 Hz.

Elle porte les inscriptions suivantes :

« L'AN 1864 BÉNITE PAR MR PALLU DU PARC EV. DE BLOIS ASSISTÉ DE MR P DAVID CURÉ

NOMMÉE FORGES ARMAND AUGUSTIN PAR M. ARMAND NEAU

MAIRE DE ST-GEORGES ET SILVINE AUGUSTINE MINIE DAME ARNAULT »

Cette cloche est donc la troisième et la dernière que la commune a restaurée depuis 2021. En effet nos trois cloches présentaient des fissures et une détérioration de matière au niveau des anses et du noyau. Il était indispensable de les restaurer pour préserver bien sûr notre patrimoine, mais surtout pour assurer la sécurité du clocher de notre église.

Pour cette dernière cloche, le Bourdon, l'opération a consisté à meuler puis recharger en matière. Ensuite, la cloche a été remise en chauffe et recuite pour effectuer le traitement des soudures et lui rendre sa solidité d'origine en réduisant les tensions internes. Cette opération est très importante pour relâcher les contraintes par un refroidissement progressif.

Cette période de chauffe très longue, par paliers successifs, assure un équilibre physico-chimique et structural.

Ensuite, un brossage de toute la surface de la cloche avec une brosse douce vient lui rendre toute sa superbe.

Le 22 octobre, grâce au concours de l'entreprise SARL Chardon Couverture qui en avait déjà assuré la dépose, notre bourdon a retrouvé sa place dans notre clocher. Les passants ont ainsi pu voir voler une cloche dans le ciel de Saint-Georges...

Texte publié avec l'aimable autorisation de Bodet Campanaire SAS









# • Liste des associations de la commune •

Retrouvez les infos et coordonnées de nos associations communales sur le site internet communal [www.saintgeorgesurher.com/vie-associative](http://www.saintgeorgesurher.com/vie-associative)

## ÂGE D'OR

**M. MALTEAU Christian** 06 83 40 71 65

[christian.malteau@wanadoo.fr](mailto:christian.malteau@wanadoo.fr)

**Mme LABORDERIE Monique** 06 19 86 97 82

[lbernard59@sfr.fr](mailto:lbernard59@sfr.fr)

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

**M. GIRARD Bernard** 06 77 23 57 52

[b.girard908@laposte.net](mailto:b.girard908@laposte.net)

## AMICALE DES PECHEURS

**M. LEZE Bernard** 06 20 18 88 84

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

**M. PINON Alexandre** 06 99 79 04 45

[alex.pinon41400@gmail.com](mailto:alex.pinon41400@gmail.com)

## ATELIERS DE MUSIQUE

**Mme ROTINAT-GUIGNARD Sandra**

07 81 95 56 51

[lesateliersdemusique@gmail.com](mailto:lesateliersdemusique@gmail.com)

## CHEZ NINI (accueil des animaux)

**Mme MARINIER Sandrine** 06 67 67 40 22

[sandrine.marinier@icloud.com](mailto:sandrine.marinier@icloud.com)

## CLUB DE CHASSE

**M. LELIEVRE Eric** 06 89 34 67 10

## CLUB DE TENNIS DE TABLE

**M. BRIAL Michel** 06 29 34 50 37

**M. BAUDRY Samuel** 06 85 56 80 77

[ppcstgeorges@laposte.net](mailto:ppcstgeorges@laposte.net) / [michel.brial9@orange.fr](mailto:michel.brial9@orange.fr)

## CLUB DE TIR

**M. DOS SANTOS Thomas**

[stsg41@yahoo.com](mailto:stsg41@yahoo.com)

## CLUB 205 SACRE NUMERO VAL DE CHER

**M. MARLY Franck** 06 69 57 29 64

[mfranck955@aol.com](mailto:mfranck955@aol.com)

## COMITÉ D'ANIMATION

**M. MARTIN Daniel** 07 68 29 57 46 / 06 89 60 94 70

[comiteanimation.sg41@gmail.com](mailto:comiteanimation.sg41@gmail.com)

## DOUDOUM'BA (danse africaine)

**Mme PICAULT Stéphanie** 06 08 28 69 64

[doudoum.ba@orange.fr](mailto:doudoum.ba@orange.fr)

## ECOLEGRAM

**Mme GUILLOU Lore** 06 44 13 58 38

[ecolegram41gmail.com](mailto:ecolegram41gmail.com)

## F.N.A.C.A

**M. PINAULT Gilbert** 02 54 32 97 89

## GRANDS-MERES AUTOMOBILES SAINT-GEORGES

**Mme PELLERIN Murielle** 02 54 32 31 89

[jmpellerin@orange.fr](mailto:jmpellerin@orange.fr)

## HIC SUNT LEONES (théâtre)

**M. BARBRY Ulysse** 06 48 52 21 36

[ulyse.barbry@laposte.net](mailto:ulyse.barbry@laposte.net)

## KARATE CLUB

**M. LAGUERRE Frantz** 06 44 72 76 57

[kcstgeorges@orange.fr](mailto:kcstgeorges@orange.fr)

## JUDO CLUB

**M. FEYTI Gérôme** 06 89 02 73 76

[feyti.gerome@gmail.com](mailto:feyti.gerome@gmail.com) / [jcstgeorges41@gmail.com](mailto:jcstgeorges41@gmail.com)

## L'ALERTE (gymnastique)

**M. RICHIÉ Alain** 06 80 21 75 97

[salledegym0431@orange.fr](mailto:salledegym0431@orange.fr) / [al.rich@live.fr](mailto:al.rich@live.fr)

## LA LOUP-BARDE (Spectacle de contes clowns et théâtre)

**Mme LELOUP Laëtitia** 06 48 29 75 83

[laloupbarde@gmail.com](mailto:laloupbarde@gmail.com)

## LA PLUME TOURANGELLE (badminton)

**Mme BELLANGER Julie** 06 63 72 64 74

[laplumetourangelle.sg@gmail.com](mailto:laplumetourangelle.sg@gmail.com)

## LE SOUFFLEUR ENDORMI (théâtre)

**Mme BEAUJAL Fabienne** 06 99 35 02 93

[lesouffleurendormi41@laposte.net](mailto:lesouffleurendormi41@laposte.net)

## LE SOURIRE D'ALEXIS

**Mme DEROUBAIX** 06 03 32 29 12

[lesouriredalexis@gmail.com](mailto:lesouriredalexis@gmail.com)

## LE SOURIRE DES RÉSIDENTS

**Mme CHAILLOU Martine** 02 47 50 44 90

[mjc-chaildel@orange.fr](mailto:mjc-chaildel@orange.fr)

## LES ATTELAGES DE ST-JULIEN

**M. PETIT Yves** 07 81 79 35 47

[yvespetit41@yahoo.fr](mailto:yvespetit41@yahoo.fr)

## LES DRAGONS DE ST-GEORGES (handball)

**M. FONTAINE Mickael** 06 10 69 33 06

[Dragons-hb41@laposte.net](mailto:Dragons-hb41@laposte.net)

## LES T'IMOUN (assistantes maternelles)

**Mme GUIMPIER Aurélie** 06 68 44 08 11

[aurelieguimpier@orange.fr](mailto:aurelieguimpier@orange.fr)

## 1,2,3 BOUGE (assistantes maternelles)

**M. CLAVEAU Florence** 06 22 47 57 94

[florence.claveau@bbox.fr](mailto:florence.claveau@bbox.fr)

## SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

**M. ARNOULT Alain** 06 45 81 53 53

[ama41@laposte.net](mailto:ama41@laposte.net)

## TENNIS CLUB

**M. PIRON Antoine** 06 73 16 24 55

**M. BORIE Alain** 06 73 75 63 88

[TCSG41@live.fr](mailto:TCSG41@live.fr)

## UNC - A.F.N

**M. DESOUCHE Jean** 02 54 32 34 72

## UN P'TIT COUP DE POUCE

**Mme JACQUEMIN Monique** 06 34 96 72 58

[jacquemin.monique41@orange.fr](mailto:jacquemin.monique41@orange.fr)

**Mme LABORDERIE Monique** 06 19 86 97 82

[lbernard59@sfr.fr](mailto:lbernard59@sfr.fr)

## USSG-FOOTBALL

**M. CHAUVIN Jacques**, 06 09 82 37 24

[jchauvinblois@gmail.com](mailto:jchauvinblois@gmail.com)

**Mme SANCHEZ Jacqueline** 06 20 62 12 97

[j.sanchez3@orange.fr](mailto:j.sanchez3@orange.fr)



## • Associations •

Sport, musique ou théâtre, solidarité, lien social... À Saint-Georges-sur-Cher nos associations se démènent et contribuent au vivre-ensemble communal. N'hésitez pas à les rejoindre.

### COMITÉ D'ANIMATION

Après un beau début et une participation record à la randonnée de la Galette, l'année 2024 s'est poursuivie avec une météo capricieuse pour les quatre randos suivantes, et l'annulation de la chasse aux œufs prévue à Pâques pour les enfants.

D'autres occasions de rencontres et partage se sont heureusement tenues avec succès : le marché des artisans en mai, le rassemblement annuel des Saint-Georges de France à Saint-Georges-d'Oléron où nous avons fait la promotion de nos produits locaux, la brocante du mois de juillet et la rando-guinguette d'août... et enfin Jour de Cher où nous avons, contre vents et marées, tenté d'assouvir la soif des festivaliers !

Le 1<sup>er</sup> décembre s'est tenu le Marché de Noël, moment toujours festif pour refermer l'année.

**Dimanche 5 janvier à 14 h**, nous espérons vous voir nombreux pour bien commencer 2025 avec la randonnée de la Galette !

**À noter** : l'Assemblée Générale se tiendra le jeudi 23 janvier 2025 à 20h à la salle Beslin.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Daniel MARTIN au 07 68 29 57 46 ou écrire à [comiteanimation.sg41@gmail.com](mailto:comiteanimation.sg41@gmail.com)



### P'TIT COUP DE POUCE

L'association « Un P'tit Coup de Pouce » est toujours à votre disposition les mercredis et vendredis de 14 h à 17 h et sur rendez-vous en téléphonant au 06 34 96 72 58. Nous vous proposons des vêtements enfants de 0 à 16 ans ainsi que du matériel de puériculture, pour une adhésion à l'association de 5 € par an seulement.

Le 1<sup>er</sup> Décembre nous avons participé au marché de Noël où Madame Coin-Coin a distribué de nombreux cadeaux aux enfants présents. Le 18 décembre le Père Noël est passé à l'association et il a distribué des cadeaux aux nombreux enfants venus le voir.



## L'ÂGE D'OR

Le 11 janvier 2024 a eu lieu l'Assemblée Générale du club. De nouveaux membres ont rejoint notre bureau.

. Le 22 janvier : concours de dictée de secteur à Montrichard. Marie-France Vidal, Christiane Sauvageau, Maguy Rigal et Madame Guendarfa ont été sélectionnées pour la dictée départementale qui a eu lieu à Chanceaux-sur-Choisille. Mesdames Vidal et Guendarfa ont été sélectionnées pour la finale nationale organisée à Evian en juin.

. Le 11 avril, nous avons organisé un thé dansant.

. Le 1<sup>er</sup> mai, la randonnée pédestre le matin a été suivie d'une paëlla regroupant 90 personnes puis d'un concours de pétanque.

. Le 13 juin nous avons reçu le club de pétanque de Perrusson pour une rencontre inter-club.

. Le 28 juin : concours régional de pétanque à Saint-Cyr-en-Val (45) : 6 équipes ont participé. L'équipe féminine est arrivée première (Liliane Louet, Marie-France Vidal, Monique Laborderie).

. Les 6 juillet et 3 août : grand succès



pour notre concours de pétanque ouvert à tous.

. Les 3 août et 4 août, a eu lieu à la salle des fêtes une exposition de peinture.

. Le 5 Septembre, nous avons organisé un déjeuner croisière sur la Belandre.

. Enfin, pour clôturer cette année active, le 14 Novembre, plus de 90 de nos membres se sont retrouvés à l'occasion d'un repas avec un spectacle d'hypnose et le 19 décembre à l'occasion du goûter de Noël... Quant à notre chorale, celle-ci s'est produite dans les maisons de retraite des Cèdres et de Vallière-les-Grandes et en décembre elle a chanté

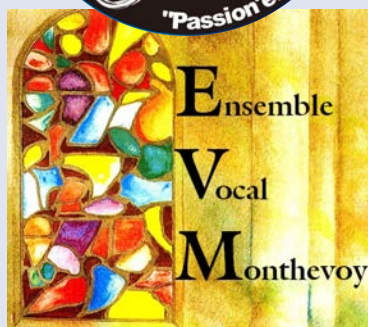
avec la chorale de Chisseaux à l'église de Chisseaux.

Nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer les randonnées pédestres, la pétanque, le Qi-Gong, la gymnastique, l'informatique, les arts créatifs, la peinture, les jeux de société, le scrabble...

Alors, jeunes retraités n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Renseignements au 06 19 86 97 82 (Monique Laborderie) ou au 06 83 40 71 65 (Christian Malteau) ou rendez-nous visite à la salle des fêtes tous les jeudis à partir de 14 h.

## ATELIERS DE MUSIQUE



Cette année, le projet du Festival de Musiques Actuelles (rock entre autre) sera reconduit et aura lieu samedi 26 avril 2025 à la salle des fêtes de Saint-Georges. L'année dernière, le rassemblement de formations de musiques actuelles du secteur a déjà remporté un vif succès.

Le deuxième temps fort sera tourné vers le chant choral. Le chœur féminin Les Passion'elles vient d'intégrer les Ateliers de Musique. Avec l'Ensemble Vocal Monthevoy, ces deux chœurs vous proposeront un grand concert samedi 28 juin à l'église de Chissay-en-Touraine.

Comme tous les ans depuis 10 ans, en partenariat avec la municipalité et l'Amicale des Pompiers, les Ateliers organiseront la fête de la musique sous la halle de Saint-Georges le samedi 21 juin.

Là encore, les Ateliers de Musique permettent à tous de pouvoir pratiquer, écouter et partager la musique dans les meilleures conditions, en se faisant plaisir et en offrant des programmes de qualité. Rejoignez-nous !



## • Associations •

### CENTRE DE SECOURS

**33 !** C'est le nombre de sapeurs-pompiers qui défendent notre commune et ses alentours. En effet, les effectifs ne cessent d'augmenter. 5 nouvelles recrues ont intégré le Centre de Secours en 2024. L'équipe est maintenant composée de 6 femmes et de 27 hommes.

Dans la continuité de l'évolution de la caserne, deux nouveaux engins viennent compléter notre remise : un CCF (Camion-Citerne Feux de forêt), ainsi qu'un VLTU (Véhicule Léger Tous Usages), permettant de répondre à un plus grand

nombre d'interventions. En cette fin d'année, les sapeurs-pompiers seront heureux de vous rendre visite lors de leur traditionnelle tournée de calendriers.

Nos sapeurs-pompiers sont liés par la même passion. Le dynamisme de notre caserne est reconnu de tous.

Si comme eux, prévenir, protéger et secourir sont des valeurs qui vous animent, alors n'hésitez pas à contacter l'Adjudant-Chef Charly Guerin au 06 64 52 32 51.



### SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le Secours Populaire, c'est une équipe de 15 bénévoles qui accueille de plus en plus de familles et reçoit de moins en moins de dons des magasins... Mais heureusement, nos actions de solidarité cette année encore ont été nombreuses !

Une famille a ainsi pu partir une semaine en vacances au bord de la mer. Certains de nos jeunes ont également pu assister à des épreuves d'athlétisme aux Jeux Olympiques à Paris. D'autres sont allés à Disneyland Paris ou bien ont passé une belle journée sur l'Île Charlemagne à Olivet. Enfin en cette fin d'année nous avons pu offrir des places de cinéma et des entrées à la piscine.

Au niveau international, nous avons fait une collecte de produits scolaires distribués au Maroc à l'occasion du raid de « Solidar'Deuch ».

Enfin, n'oublions pas nos deux braderies (avril et octobre) dans nos locaux de Saint-Georges-sur-Cher qui permettent de faire des heureux !

### REFUGE D'ACCUEIL CHEZ NINI

Créé en juillet 2020, le refuge « Chez Nini » est une association loi 1901 à but non lucratif dont l'objectif premier est de recueillir et sauver des animaux dits de ferme ou de compagnie. Et malheureusement, les arrivages d'animaux sont nombreux. Sandrine met alors toute son énergie pour soigner et offrir du bien-être à ces animaux abandonnés ou maltraités, en les accueillant avec amour et passion avant de les proposer à l'adoption.

Pour financer les dépenses que le refuge doit honorer pour remplir cette mission, Chez Nini propose diverses opérations tout au long de l'année. Venez les soutenir...

- 15 février 2025 : soirée paella à la salle des fêtes de St-Georges
- 15 juin : portes ouvertes au refuge (rue des Abeilles)
- 5 juillet : journée festive au bord du cher à Chissay



## • Associations •

### LES TI'MOUN

En juillet, grâce à l'association, plus de 60 enfants et 16 assistantes maternelles ont pu découvrir la Ferme de la Duterie à Beaumont-Village. Au programme: découverte des animaux, nourrissage, caresses, promenade et pique-nique. Cette journée a ravi l'ensemble des participants. Cette année, nous avons mis en place des matinées intergénérationnelles en collaboration avec l'animatrice de la maison de retraite des Cèdres. Ainsi, une fois par mois, nous nous rendons pour des activités partagées entre les enfants et les résidents. Chaque semaine, l'association propose également aux enfants deux matinées de baby gym et une matinée à thème avec des activités d'éveil et d'épanouissement pour les enfants. Plusieurs projets vont voir le jour en 2025 : des sorties en groupe pour de la médiation animale, l'accueil d'intervenants divers, un spectacle de Noël pour les enfants et les familles adhérentes. Nous renouvellerons également notre bourse aux jouets vêtements et puériculture, qui aura lieu le dimanche 23 novembre 2025.



### ÉCOLEGRAM

L'association Écolegram a été reprise en Mars 2024, avec une nouvelle Présidente et un nouveau bureau bien motivés et déterminés afin que des événements festifs pour nos enfants continuent d'animer notre commune.

Notre objectif pour cette année 2024 était d'organiser une kermesse ressemblant à celles de notre enfance. Une paëlla maison était au menu ce jour et fut un régal pour tous. Pour une première kermesse, ce fût un succès. Plus de 200 parents et enfants présents, une trentaine de bénévoles pour aider à installer, tenir les stands de jeux et ranger. Des pompiers de la caserne de St Georges étaient présents pour réaliser un parcours et obtenir un diplôme de mini-pompiers. Une journée avec des beaux sourires sur le visage de nos enfants, une ambiance conviviale et familiale.

Fin octobre, Halloween a été organisé en collaboration avec l'Accueil de Loisirs de Saint-Georges et a ravi petits et grands. Toute l'équipe d'Écolegram remercie encore tous les bénévoles et participants à ses activités. Cela permet à l'association de pouvoir continuer de mettre en place des manifestations pour nos enfants mais aussi à participer au financement de projets scolaires. Nous vous attendons encore nombreux pour les prochaines festivités 2025 telles que le carnaval et la kermesse, halloween, mais aussi de belles nouveautés à venir.



### LE SOUFFLEUR ENDORMI



La troupe de théâtre amateur «Le Souffleur Endormi» de Saint-Georges-sur-Cher existe depuis 2009. Nos séances d'apprentissage et de répétitions ont lieu les lundis à partir de 18h00. L'activité théâtrale permet de dépasser nos réserves, d'améliorer notre diction, de travailler notre prise de parole, d'être dans l'écoute et dans le respect de chacun... N'hésitez pas à nous rejoindre si l'envie d'essayer se fait sentir.

Nous vous préparons actuellement trois représentations qui auront lieu les 28, 29 et 30 novembre 2025, nous comptons sur vous pour venir nous soutenir, nous encourager et nous donner l'envie de continuer !

Vous pouvez nous suivre sur notre facebook :  
Le Souffleur Endormi 41



## • Associations •

### LA LOUP BARDE

Laetitia Leloup est professeure de français, de latin et certifiée « théâtre ». Elle découvre cette discipline lors d'une fête de l'école et n'a plus quitté les planches depuis. Au lycée, elle se tourne naturellement vers un bac théâtre et poursuit sa formation à l'université. Depuis le début de sa carrière en 2005, elle implique ses élèves dans divers projets artistiques pour leur transmettre le virus de la scène (concours d'écriture, match d'improvisation, création de spectacle, partenariat artistique, école du spectateur...) ou renforcer leur confiance en soi et améliorer leur expression. En 2016, elle découvre une nouvelle discipline artistique : le clown théâtre. Dès lors, elle n'a cessé de se former pour devenir clownesse à son tour. Elle a l'opportunité d'entrer dans un réseau de professionnels et collabore dans des événements de lâcher de clowns pour diverses manifestations locales. Ce parcours l'inspire pour créer en 2022 sa propre compagnie : La Loup-Barde avec des projets tout terrain, de territoire et de terroir. Laetitia Leloup veut rencontrer un public peu coutumier des salles de spectacles et faire sortir une proposition artistique hors des murs d'un théâtre. Son premier spectacle "Contes de mon terroir à chaussettes" s'est joué lors du festival des Lyelliputiennes en juillet et a rencontré un franc succès. Une tournée en structures médico-sociales a débuté en octobre ; nos deux EHPAD font évidemment partie du calendrier de représentations, ce sera l'occasion d'associer les plus jeunes à ce spectacle de contes intergénérationnels pour la plus grande joie de nos aînés.



### UNC-AFN

L'année 2024 se termine. Que fut-elle ? Nous osons à peine en parler tellement il y eut de bas, guère de hauts ou alors bien légers, une politique mouvementée, une météo capricieuse entraînant des inondations responsables de si grands malheurs, année détestable pour nos amis agriculteurs. En tous cas pour nous tous, une année de mémoire, avec le chiffre 4 pouvant nous servir de référence...

- 1914 : début de la Grande Guerre, il y a 110 ans.
- 1944 : anniversaire du débarquement allié, il y a 80 ans.
- 1954 : bataille et désastre de Dien Bien Phu, il y a 70 ans mais aussi guerre en Algérie qui est notre héritage, pour nous anciens combattants.
- 2004 (novembre) : nos 9 soldats morts et 40 gravement blessés en Côte d'Ivoire, etc...

Souvenons-nous donc de ces événements avec ferveur, mais aussi avec foi dans l'avenir. L'UNC-AFN de Saint-Georges essaie avec modestie de ne pas oublier et voudrait élargir son champ d'action avec l'aide d'anciens militaires, engagés ou appelés, quels qu'ils soient. Rajeunir

ses effectifs dont les plus jeunes ont plus de 80 ans. Comment faire ? Nous contacter au 02 54 32 34 72. Vous verrez ainsi une petite association cool, sympa, et – vu notre âge – très calme. Que faire encore ? Participer et faire participer aux commémorations du 8 mai et 11 novembre. D'ailleurs, comme le font les 60.000 spectateurs du Stade de France chantant la Marseillaise pour les footballeurs, nous pourrions faire de même pour nos soldats morts pour la France en suivant nos musiciens. Ce serait la moindre des choses. Puis ensuite, faire comprendre à nos jeunes écoliers, lycéens, collégiens et tous les adultes, combien notre beau pays peut remercier ses millions de morts pour nous laisser libres. Que le souvenir de ces combattants disparus ait une vraie place dans nos vies.

Faisons vivre cette mémoire afin que, comme le déclarait Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération disparu il y a peu : « *Quand le dernier d'entre-nous sera mort, la flamme s'éteindra, mais il restera toujours des braises, et il faut aujourd'hui en France des braises ardentes* ».

## • Associations •

### HANDBALL – LES DRAGONS DE SAINT-GEORGES

Pour cette nouvelle saison le club de handball, les Dragons de St-Georges, accueille une équipe enfants U9 (2016-2017), une équipe U11 masculine (2014-2015) ainsi qu'une équipe loisirs.

Venez nous rejoindre :

- Entraînements des U9, les jeudis de 17h15 à 18h15 par un entraîneur qualifié
  - Entraînements des U11, les jeudis de 18h15 à 19h15 par un entraîneur qualifié
  - Entraînements des loisirs les jeudis de 19h45 à 20h30 avec 2 coachs.
- Enfin, nous renouvelons notre soirée

tartiflette le 18 janvier 2025. Nous vous y attendons nombreux.



### TENNIS DE TABLE



La 1<sup>ère</sup> phase de la saison 2024/2025 a débuté fin septembre. Cinq équipes ont été engagées dans le championnat départemental. Parmi ces cinq équipes et pour la première fois, nous avons une équipe composée exclusivement de jeunes licenciés. Une équipe est engagée dans le championnat régional. Cette année, le club bénéficie de l'effet JO avec une augmentation très significative des licenciés. Nous nous organisons pour accueillir de la meilleure façon possible ces nouveaux arrivants.

Les entraînements des jeunes ont lieu tous les vendredis (hors périodes scolaires) de 18h à 19h30. Ils se font sous la houlette de Julien Aufrère, l'entraîneur diplômé du comité départemental de tennis de table. C'est un gage de qualité.

Pour les adultes, les jours d'entraînement sont les mardis de 18h à

20h30 et les vendredis de 19h30 à 23h.

Notre club est sur une dynamique très positive et va accueillir plusieurs manifestations cette saison : rassemblement départemental des moins de 10 ans, critérium des vétérans, compétition par équipes des jeunes, stage de perfectionnement jeunes pendant les vacances de février, finales départementales séniors par équipes au mois de juin. À ce jour, nous comptons 80 licenciés (nous avons doublé notre effectif par rapport à la saison dernière) qui peuvent profiter de notre beau gymnase. N'hésitez pas à nous rejoindre, même et surtout si vous êtes débutants. Le Club remercie ses sponsors et la municipalité qui mettent tout en œuvre pour que nous puissions pratiquer notre sport dans des conditions optimales.

### JUDO CLUB

Avec une centaine de licenciés en ce début d'année et 35 nouveaux inscrits, le club de judo St-Georges – Val-de-Cher démontre un très beau dynamisme. Nous gagnons chaque année de nouveaux inscrits et nous sommes fiers de nos résultats : 5 ceintures noires dont 4 seniors, 1 participante aux Championnat de France Cadet, des compétitions où les enfants ont envie de montrer leur potentiel grâce à l'accompagnement de François,



toujours aussi engagé pour permettre à tous de grandir sportivement.

Et si vous souhaitez ne pratiquer notre sport qu'en mode loisir, pas de souci : vous êtes aussi les bienvenus. En Judo et Jujitsu pour les émules de Teddy Riner, ou juste en Taiso pour garder la forme (renforcement musculaire,

cardio, assouplissement), quel que soit votre âge, vous serez les bienvenus. Venez nous rejoindre dans une ambiance détendue mais studieuse !

Retrouvez les horaires, les tarifs et l'actualité sur <https://judoclub-stgeorgesvaldecher.fr/>



## • Associations •

### L'US ST-GEORGES, UN CLUB EN PLEIN ESSOR POUR CETTE RENTRÉE

Lors de l'Assemblée générale de juin dernier, le président Jacques Chauvin a donné le ton : « Fort de ses 200 licenciés, allant des U7 aux Vétérans et l'accession en D1 de son équipe fanion, le Club a comme objectif l'accession en R3 dans les 3 prochaines années et doit s'en donner les moyens : un nouveau directeur technique, Sébastien Benoist, un investissement « technique » compte tenu de sa formation, de ses compétences et expériences passées, un projet sur 3 ans (labellisation, formation des éducateurs), miser sur les jeunes et le développement du football féminin... et des finances saines.

Merci à l'équipe dirigeante qui m'entoure et aux bénévoles, chevilles ouvrières du Club.

Un grand merci au Maire et à la Municipalité pour la prise en charge des travaux de réhabilitation du terrain d'entraînement.

Merci aux partenaires et sponsors qui apportent leur soutien au projet, et enfin merci à nos fidèles supporters. »



### L'ALERTE, CLUB DE GYM

Nouvelle saison sportive du Club de gymnastique l'Alerte Saint Georges qui débute avec une belle fréquentation au forum des associations.

La saison passée, lors des vacances scolaires, l'équipe de France de Team gym est venue proposer des stages de découverte de la discipline. Cela a remporté un grand succès auprès des gymnastes. Le club a donc décidé de relancer cette activité cette saison avec l'accompagnement de Noémie, entraîneur de l'équipe d'Onzain. Nous espérons apporter de la diversité et aider les plus jeunes à prendre confiance.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre dans une ambiance conviviale et sportive. Vous trouverez toutes les dernières informations (plannings, inscriptions, coordonnées) sur notre site <https://gym41.sportsregions.fr>





## • Associations •

### BADMINTON : LA PLUME TOURANGELLE

**4** grammes à plus de 250 km/h dans Saint-Georges ... Soit le poids et la vitesse moyenne d'un volant de badminton, avec un record mondial à plus de 565 km/h !

Notre club de badminton fête ses 25 ans cette année et nous sommes fiers de pouvoir vous accueillir au hall sportif de Saint-Georges-sur-cher le lundi à partir de 19 h et à Montrichard le mercredi dès 19 h et le jeudi à partir de 19h30.

Venez découvrir ce sport ludique et cardio où vous serez accueilli quel que soit votre niveau, dans un esprit de convivialité. En simple, en double ou en mixte, ce sport en salle vous amusera.

Aujourd'hui, nous comptons plus de 70 licenciés (Ados et Adultes)

2 rendez-vous à retenir :

- notre loto le 9 mars 2025 à la salle des fêtes de Saint-Georges-sur-cher,
- notre tournoi les 1<sup>er</sup> et 2 février 2025 au gymnase communautaire de Montrichard.



### TENNIS CLUB

**E**n cette rentrée de septembre, le Tennis Club de Saint-Georges a repris son activité avec de nombreux cours assurés en semaine sur les installations de Saint-Georges et Pontlevoy. Le club a le plaisir d'accueillir pour cette saison une nouvelle enseignante, Coralie, qui a joué au niveau national et qui va assurer des cours adultes et ados le soir en semaine. Nous sommes ravis de l'accueillir au sein de notre club et lui souhaitons pleine réussite.

En termes de licenciés, notre effectif est globalement stable avec une hausse des adultes (hommes et femmes) mais nous constatons une baisse du nombre d'enfants, en grande partie lié au fait que nous ne pouvons plus assurer de cours le samedi matin. Nous espérons à l'avenir pouvoir remédier à cela et

trouver une solution afin d'assurer plus de cours pour nos jeunes.

Sur le plan de la compétition, différentes équipes sont d'ores et déjà engagées en championnat départemental vétérans et séniors.

En juillet dernier, s'est déroulé notre tournoi open pour sa 5<sup>ème</sup> édition. Le temps nous a parfois posé problème mais nous avons réussi à maintenir l'ensemble des rencontres et ce, toujours dans la bonne humeur. Ainsi, nous avons pu accueillir une soixantaine de participants, ce qui a donné lieu à de très beaux matchs. Merci encore à notre juge arbitre Pierre-Jean, ainsi qu'à tous nos licenciés pour l'organisation de cet événement. Nous rééditerons bien évidemment celui-ci en 2025.



**Les associations non citées ne nous ont pas communiqué d'informations**



# • Calendrier des manifestations 2025 •

## JANVIER

- 05 Randonnée de la galette : organisée par le Comité d'Animation - Salle des Fêtes
- 10 Vœux de la Municipalité 19h00 - Salle des Fêtes
- 18 Soirée Tartiflette du Handball - Salle des Fêtes

## FÉVRIER

- 02 Choucroute de Donneurs de Sang - Salle des Fêtes
- 07 Loto ITEP de la Hucherolle - Salle des Fêtes
- 15 Soirée organisée par Chez Nini - Salle des Fêtes
- 23 Thé dansant organisé par le Comité d'Animation - Salle des Fêtes
- 26 Don du Sang 15h00 à 19h00 - Salle des Fêtes
- 28 Concert Ensemble Orchestral 41 - Salle des Fêtes

## MARS

- 07 Soirée organisée par Les Insaisis'sables Lutte contre le Cancer du Sein - Salle des Fêtes
- 09 Loto organisé par le Badminton - Salle des Fêtes
- 16 Randonnée de Printemps : organisée par le Comité d'Animation - Salle Beslin
- 22-23 Week-end Africain organisé par la Doudoum'ba - Salle des Fêtes
- 29 Matinée de nettoyage - Site de l'ancien camping

## AVRIL

- 26 Festival Musiques Actuelles des Ateliers de Musique - Salle des Fêtes
- 30 Don du Sang 15h00 à 19h00 - Salle des Fêtes

## MAI

- 01 Randonnée du Muguet : organisée par le Comité d'Animation - Salle Beslin
- 01 Concours de pétanque : organisé par l'Âge d'Or
- 08 Commémoration du 8 mai 1945. Rassemblement 11h00 - Place Bretonneau
- 10 Marché des Arts organisé par le Comité d'Animation - Halle Couverte
- 17-18 Fête des Ateliers de Musique - Salle des Fêtes
- 18 Troc aux Plantes – Halle couverte

## JUIN

- 21 Fête de la Musique
- 22 Les Ateliers de Musique Théâtre - Salle des Fêtes
- 28-29 Stage danse Africaine et percussion organisé par Doudoum'ba - Salle des Fêtes

## JUILLET

- 02 Don du Sang 15h00 à 19h00 - Salle des Fêtes
- 05 Concours de Pétanque organisé par l'Age d'Or
- 06 Brocante organisée par le Comité d'Animation - Bords du Cher
- 12 Concert de l'Orchestre Harmonique Aventure – Salle des Fêtes
- 18 Veille de Jour de Cher - Bords du Cher

## AOUT

- 02 Randonnée semi-nocturne / Guinguette organisée par le Comité d'Animation - Bords du Cher
- 02 Concours de Pétanque organisé par l'Âge d'Or

## SEPTEMBRE

- 03 Don du Sang 15h00 à 19h00 - Salle des Fêtes
- 06 Forum des Associations - Salle des Fêtes
- 22 Randonnée d'automne organisée par le Comité d'Animation

## OCTOBRE

- 11 Repas des Aînés - Salle des Fêtes
- 18 Soirée organisée par le Foot - Salle des Fêtes
- 25 Loto organisé par le Tennis - Salle des Fêtes

## NOVEMBRE

- 05 Don du Sang 15h00 à 19h00 - Salle des Fêtes
- 08 Loto des Pompiers - Salle des Fêtes
- 09 Thé dansant donneur de Sang - Salle des Fêtes
- 11 Commémoration du 11 novembre 1918. Rassemblement 11h00 - Place Bretonneau
- 15-16 Stage de danse Africaine et percussions organisé par Doudoum'ba - Salle des Fêtes
- 23 Bourse aux Jouets organisée par les Ti'Moun - Salle des Fêtes
- 28-29-30 Représentations Théâtrales organisées par Le Souffleur Endormi - Salle des Fêtes

## DÉCEMBRE

- 07 Marché de Noël par le Comité d'Animation - Salle des Fêtes
- 19 Noël du Foot - Salle des Fêtes

Liste de manifestations arrêtée au 30 novembre 2024.  
Des modifications peuvent survenir tout au long de l'année.

## Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges-sur-Cher, consultez le site [lavieenabondance.net](http://lavieenabondance.net)

## Pharmacie de garde / Résogarde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche : appelez le 3237 (24h/24)



TOURAINES CHAMPAGNE